



CONCERT AIN COEUR D'ART



CONCERT CORDES ET GUITARES DE L'UNION MUSICALE



UNION MUSICALE



COURSE DU COEUR

Tenaysiennes, Tenaysiens, Amis de Tenay



Les parents d'élèves ont pu visiter les locaux rénovés le vendredi 20 octobre, une inauguration a eu lieu le vendredi 3 novembre en présence de Madame la Sous-Préfète de Belley. Le détail des travaux est précisé dans l'article de la Commission Travaux et Sécurité, le montage financier de ce chantier de près de 240 000 € TTC est détaillé dans les pages centrales de ce 25^{ème} bulletin.

En matière de voirie, 2 dossiers étaient prévus : la réfection de la voirie autour des HLM de Courtioux, mais ce chantier a été annulé suite à la baisse des dotations de l'Etat à hauteur de 70 000 € (baisse énorme pour une commune comme Tenay, alors que la baisse des années précédentes se montait à environ 20 000 €, voire moins).

20¹⁷ s'achève. Voici venu le moment du traditionnel bilan de fin d'année et les perspectives pour 2018. Le bilan pour 2017 est un peu moins morose que celui de l'année précédente car l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain se sont mobilisés pour nous aider financièrement à la rénovation de l'Ecole Maternelle. Cette école avait besoin d'un grand coup de neuf. C'est M. Jack MERMET, architecte à Belley, qui a été choisi pour mener à bien ce chantier. Les travaux ont débuté après les vacances de Pâques pour se terminer avant les vacances de la Toussaint. Pendant cette période, les 2 classes ont été regroupées à l'Ecole Elémentaire, rue Centrale. La garderie et la sieste ont été assurées au local des Zébulons dans le même bâtiment.

Merci à tous ceux qui ont facilité ce transfert : les enseignants, les ATSEM, le personnel communal et les parents. Bienvenue à Julie MELIDON, nouvelle directrice, qui remplace Marlène DELORY restée 10 ans et nommée à Montagnieu, ce qui la rapproche de son domicile.

Merci à Marlène pour tout le travail accompli à Tenay.

Le seul dossier retenu a donc été celui du rétrécissement de chaussée au Moulin à Ciment pour un coût de 42 339.30 €, afin de réduire la vitesse dans ce lieu dit classé à cet effet en agglomération. Une frange de conducteurs irresponsables roulent de plus en plus vite et pour sécuriser les habitants, la Commune essaye de sensibiliser à la limitation de vitesse par la pose de radars pédagogiques : 1 radar sur la déviation pour limiter la vitesse au droit du STOP de la Gare à 70 km/h : 2 radars aux entrées de Malix pour limiter la vitesse à 30 km/h, un 4^{ème} radar est prévu en 2018 pour faire de la Rue Neuve une voie limitée à 30 km/h sur tout son parcours. Mais n'oublions pas que celui qui tient la vie des autres à sa merci est celui qui est au volant.

En matière d'immobilier, nous sentons un léger frémissement à Champ-Jupon : la Commune a vendu une parcelle et la maison est en cours de construction. Une deuxième parcelle communale a fait l'objet d'un



LE PRESENTOIR
SEILLER

LE PRESENTOIR SEILLER

01230 TENAY - Tél. : 04.74.36.48.92 - Fax : 04.74.36.48.54

Conception et fabrication de tous présentoirs,
PLV, meubles et habillages de linéaires,
en tous matériaux.

compromis. La société PRIMMO a également plusieurs propositions d'achat sur la 1^{ère} tranche des 6 parcelles viabilisées du Belvédère de Champ-Jupon. L'arrivée de la fibre optique est à l'ordre du jour dans la traversée de Tenay de la Gare à la Guinguette, pour une fin de chantier au printemps 2018. C'est l'entreprise SERPOLLET de l'Isère qui est chargée des travaux. Réservez-lui un bon accueil même si ceux-ci peuvent être la cause de quelques désagréments.

A la demande de 75 % des parents (après un sondage effectué par la Commune), les TAP ont été abandonnés et les Ecoles sont revenues à la semaine de 4 jours.

Sur le plan de l'activité tertiaire, M et Mme FIOLET, boulangers-pâtisseries ont vendu leur affaire à M et Mme DEVOLDERE Franck et Florence de Conand. Je leur souhaite la bienvenue de même qu'à Sébastien ROMAND, nouvel électricien installé récemment sur la Commune. Au Cocon, le cabinet de kinésithérapie s'est renforcé d'un mi-temps supplémentaire, soit 2 postes et demi.

Concernant la démolition des 4 maisons rue Centrale, l'expertise plomb-amiante a déjà été réalisée par le bureau OPT'IMMO DIAGNOSTICS d'Ambronay et ce ne sont

pas moins de 216 prélèvements qui ont été effectués à des fins d'analyse pour un coût d'environ 20 000 €. Souhaitons (puisque c'est la période des vœux) que les traces d'amiante et de plomb soient minimales ou bien localisées, sinon gare à la facture au moment de la démolition. C'est Mme GUIRAUD, architecte à Chambéry qui est chargée de la réalisation de cet aménagement urbain.

Je ne terminerai pas cet éditorial sans féliciter les Brigades Vertes pour leur remarquable travail de fleurissement et sans vous donner rendez-vous à la Salle des Fêtes le dimanche 14 janvier 2018 pour la traditionnelle cérémonie des vœux du nouvel an.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous tous !

Le Maire,
Marc PERROT

PS : Merci à nos annonceurs publicitaires pour leur participation financière à la réalisation de ce 25^{ème} bulletin municipal.

BOULANGERIE PÂTISSERIE

LE HÉRISSEON GOURMAND

2, rue Carré l'Abbé 01230 Tenay

04 74 36 66 83

Venez découvrir nos pains,
nos spécialités : Pièces montées et entremets en 3 dimensions...
Et la friandise du Hérisson Gourmand

Flo et Franck

SERVICES ELECTRICITÉ
Ohms

Électricité générale

06 51 19 01 82

Sébastien ROMAND

ohms.services@gmx.fr

4, impasse le courtioux 01230 TENAY



GARAGE DE L'EUROPE

38, Avenue de l'Europe
01230 SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY

Frédéric MATHY

TEL. 04 74 36 31 53
FAX 04 74 36 35 99

sarl.mathy@wanadoo.fr

La Commune de TENAY a attribué son marché de Délégation de Service Public d'eau potable à la société VEOLIA

Après une procédure de mise en concurrence de près d'un an, commencée en janvier 2017, et assistée par un cabinet d'études, BAC Conseils, la Commune de TENAY a attribué à VEOLIA la gestion de son service public d'eau potable pour une durée de dix ans.

Cette procédure longue et contraignante, a aussi été l'occasion pour la Commune de se plonger dans un dossier techniquement complexe mais aux forts enjeux, notamment en terme d'amélioration du patrimoine, de respect des réglementations de plus en plus contraignantes et d'innovations techniques permettant de pérenniser les ressources en eau et de garantir une très bonne qualité de l'eau distribuée.

TENAY se devait de tout mettre en œuvre pour offrir aux abonnés de la Commune le meilleur rapport qualité/prix et garantir la pérennité de ses ressources et de ses installations.

L'offre de VEOLIA s'est avérée performante au niveau du prix compte tenu de la qualité de service, des investissements et des engagements contractuels.

La limitation de la hausse des prix de la facture type d'eau et d'assainissement collectif a été rendue possible grâce aux négociations conduites par le Maire, sa Commission DSP et son cabinet d'étude.

Plusieurs éléments dans ce nouveau contrat doivent être soulignés :

- L'intégration d'un surpresseur supplémentaire dans le périmètre d'affermage (surpresseur Champ Jupou),
- Le renouvellement de 50 branchements plomb sur la durée du contrat contre 20 dans l'ancien contrat, ce renouvellement est imposé par la loi,
- L'installation d'un module programmable sur le compteur de la fontaine communale afin que celle-ci ne coule plus tout le temps et réponde à la loi sur l'eau,
- L'installation d'un compteur de sectorisation et de 3 télégestions permettant l'amélioration du rendement de la Commune afin que celui-ci réponde à la loi Grenelle 2 et éviter un doublement des taxes,
- La mise en place d'un système d'information accessible



par la Commune lui permettant d'avoir accès à toutes les données et informations relatives à son service d'eau potable.

L'ensemble des investissements décrits dans ces 2 derniers points, sera réalisé durant les 12 premiers mois du contrat.

Leur mise en place, obligatoire pour la plupart de par la législation, entraîneront une hausse pour une

facture moyenne de 120 m³ de 13,5 %, alors qu'au début de la négociation la hausse envisagée était de près de 40 %. Le prix du m³ d'eau passera donc de 3.93 € à 4.45 €

La délibération en Conseil Municipal, actant le choix du Délégué, a été prise le lundi 16 octobre 2017 et a été votée à l'unanimité. Le tarif négocié sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2018.

Violaine REVOL
BAC CONSEILS

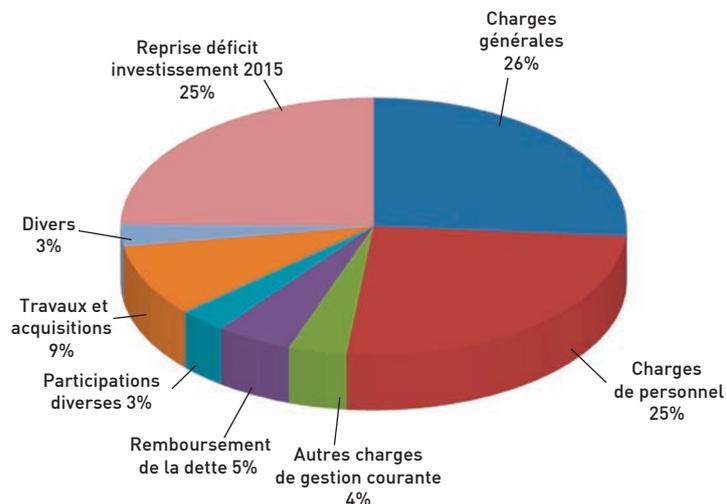


La source du tunnel

GESTION 2016

DÉPENSES

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (VIE QUOTIDIENNE DE LA COMMUNE)	318 877,68 €
CHARGES DE PERSONNEL	309 151,02 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (INDEMNITÉS DES ÉLUS, COTISATIONS)	45 345,96 €
REMBOURSEMENT DE LA DETTE (INTÉRÊTS 22 321.12 € // CAPITAL 36 628.17 €)	58 949,29 €
SUBVENTION ET PARTICIPATIONS VERSÉES SIABVA : 6 064 € // SDIS : 14 934.17 € // AIDES SOCIALES : 3 496.40 € // SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : 13 196.50 €	37 691,07 €
TRAVAUX ET ACQUISITIONS DIVERSES (IMMEUBLES RUE CENTRALE, MATÉRIELS)	110 254,77 €
DIVERS (CHARGES EXCEPTIONNELLES, OPÉRATIONS CESSIONS, AMORTISSEMENTS)	33 926,82€
REPRISE DÉFICIT INVESTISSEMENT 2015	300 430,47 €
TOTAL	1 214 627,08 €

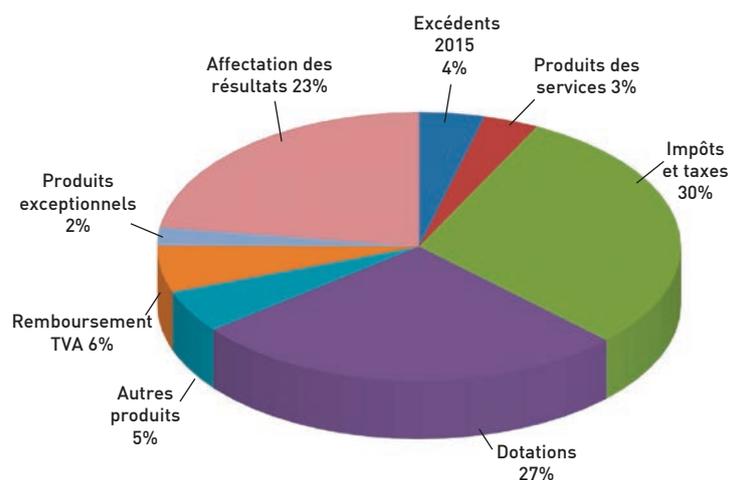


Les travaux d'assainissement étant terminés, il n'y a pas eu besoin de verser une participation du budget général au budget de l'eau. Les principaux travaux : Mobilier école, Réparations sonnerie cloches Eglise, Chaufferie Salle des Fêtes.

Tavaux de voirie (Enrobé chemin de Cordaret - revêtement route de Plomb).

RECETTES

REPRISE EXCÉDENT FONCTIONNEMENT 2015	56 624,86 €
PRODUITS DES SERVICES (VENTE DE BOIS, CONCESSIONS, CANTINE SCOLAIRE, TAP)	47 718,05 €
IMPÔTS ET TAXES	419 557,16 €
DOTATIONS (ÉTAT, DÉPARTEMENT)	379 664,99 €
AUTRES PRODUITS (LOCATIONS, REMBOURSEMENTS, OPÉRATIONS D'ORDRE)	72 596,93 €
REMBOURSEMENT TVA SUR TRAVAUX 2015	78 890,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS ET OPÉRATIONS ORDRE	30 276,36 €
AFFECTATION DE RÉSULTATS 2015	318 830,47 €
TOTAL	1 404 158,82 €



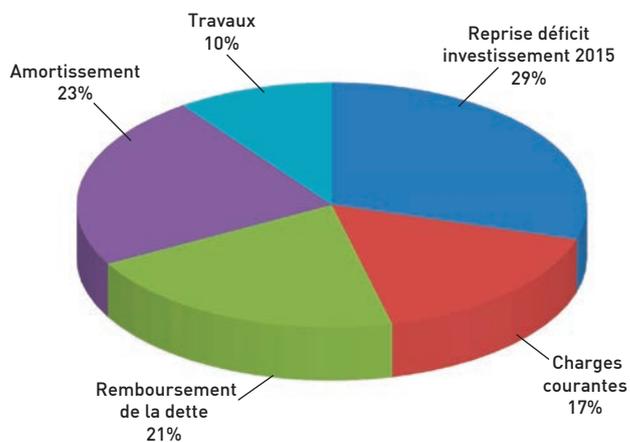
Excédent global pour 2016 : 189 531.74 €

Les dépenses d'investissement sont financées grâce aux excédents 2015 reportés.

GESTION 2016

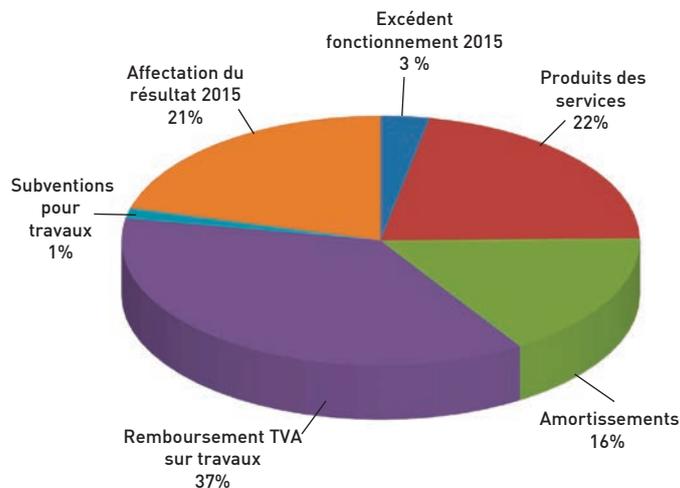
DÉPENSES

REPRISE DÉFICIT INVESTISSEMENT 2015	80 394,87 €
CHARGES COURANTES (ELECTRICITÉ, TÉLÉMAINTENANCE, ENTRETIEN DES STATIONS D'ÉPURATION)	45 115,91 €
REMBOURSEMENT DETTE (INTÉRÊTS : 18 870,94 € // CAPITAL : 37 716,58 €)	56 587,52 €
OPÉRATION D'ORDRE (AMORTISSEMENTS)	62 644,73 €
TRAVAUX (ASSAINISSEMENT MALIX FIN)	26 972,63 €
TOTAL	271 715,66 €



RECETTES

EXCÉDENT FONCTIONNEMENT 2015	11 727,49 €
PRODUITS DES SERVICES (VENTE D'EAU, REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT)	83 859,76 €
AMORTISSEMENTS	62 644,73 €
REMBOURSEMENT TVA SUR TRAVAUX 2015	142 355,00 €
SUBVENTIONS POUR TRAVAUX	5 217,00 €
AFFECTATION DU RÉSULTAT 2015	80 394,87 €
TOTAL	386 198,85 €



L'année 2015 a été l'année de réalisation de la STEP de Malix Un emprunt de 450 000 € a été nécessaire pour compléter les subventions de 40 % du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau.



Entreprise Gilles MOURIER
Electricité générale - Eclairage public
Chauffage électrique
Rénovation

Tél. 04 74 36 28 57
Port. 06 95 47 99 12
entreprise.mourier@free.fr

ANGRIERES . 01230 SAINT RAMBERT EN BUGÉY



Fenêtres Portes Volets
Cécile MARQUIANT
Portails Stores Pergolas



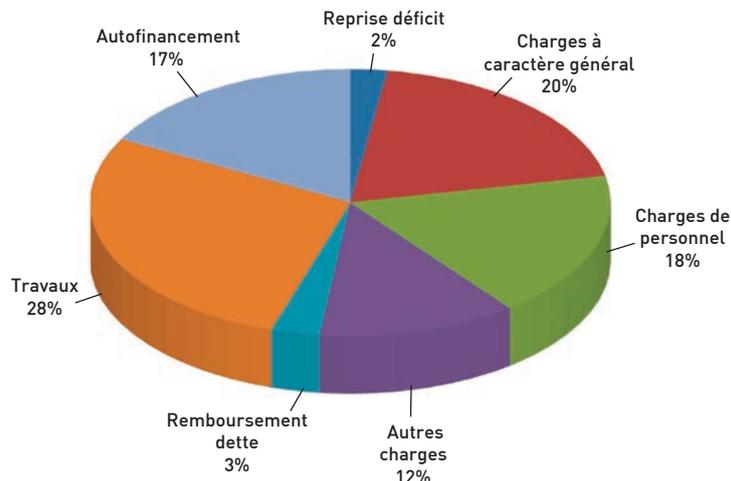
LUMIÈRE du JOUR Expert rénovation K-LINE

150, rue de la Outarde
Z.A. En Beauvoir
01500 CHATEAU-GAILLARD
04 74 34 53 08

c.marquiant@confort-de-l-habitat.com www.confort-de-l-habitat.com

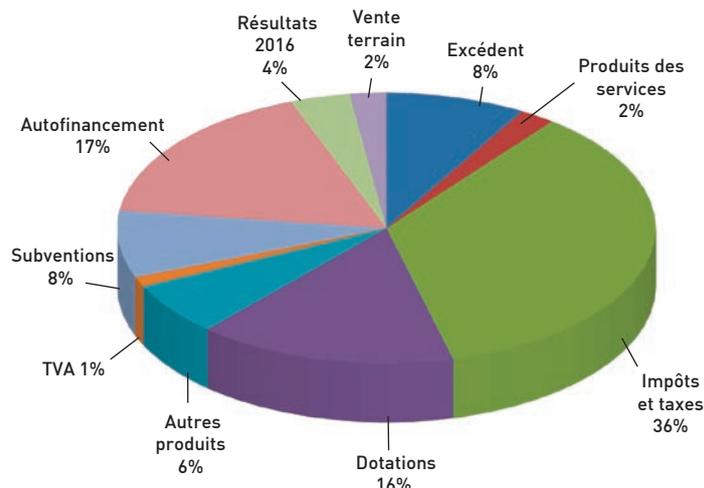
PRÉVISIONS 2017

DÉPENSES	
REPRISE DÉFICIT INVESTISSEMENT 2016	44 852,79 €
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (VIE QUOTIDIENNE DE LA COMMUNE)	380 600,00 €
CHARGES DE PERSONNEL	346 300,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (INDEMNITÉS DES ÉLUS, COTISATIONS, OPÉRATIONS CESSIONS, CHARGES EXCEPTIONNELLES)	241 365,47 €
REMBOURSEMENT DE LA DETTE (INTÉRÊTS 20 000 € // CAPITAL 39 347,21 €)	59 347,21 €
TRAVAUX ET ACQUISITIONS DIVERSES (TERRAINS, MATÉRIELS)	545 800,00 €
AUTOFINANCEMENT	334 734,53 €
TOTAL	1 953 000,00 €



Cette année les dépenses et recettes de fonctionnement augmentent d'environ 25 % du fait de la reprise des compétences de l'ex CCVA qui sont en partie compensées par la CCPA. En Investissement, les dépenses ont été axées sur la rénovation de l'École Maternelle et sa mise aux normes accessibilité ainsi que sur la sécurisation routière au Moulin à Ciment. Pour ces 2 dossiers la Commune a perçu des subventions de l'État, la Région, le Département et la CCPA (voir page 8/9 et 14/15).

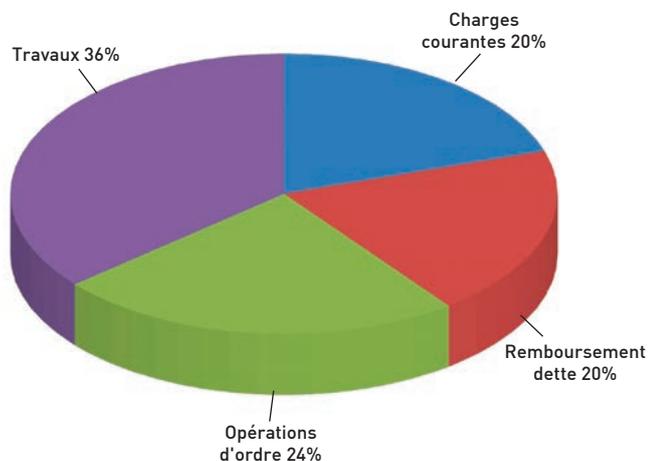
RECETTES	
REPRISE EXCÉDENT FONCTIONNEMENT 2016	164 484,53 €
PRODUITS DES SERVICES (VENTE DE BOIS, CONCESSIONS, CANTINE)	41 500,00 €
IMPÔTS ET TAXES	632 450,00 €
DOTATIONS (ÉTAT, DÉPARTEMENT)	304 000,00 €
AUTRES PRODUITS (LOCATIONS, REMBOURSEMENTS, OPÉRATIONS D'ORDRE)	124 565,47 €
REMBOURSEMENT TVA SUR TRAVAUX 2016	22 465,47 €
SUBVENTIONS SUR TRAVAUX	156 000,00 €
AUTOFINANCEMENT	334 734,53 €
AFFECTATION DU RÉSULTAT 2016	70 000,00 €
VENTE TERRAIN	42 800,00 €
TOTAL	1 953 000,00 €



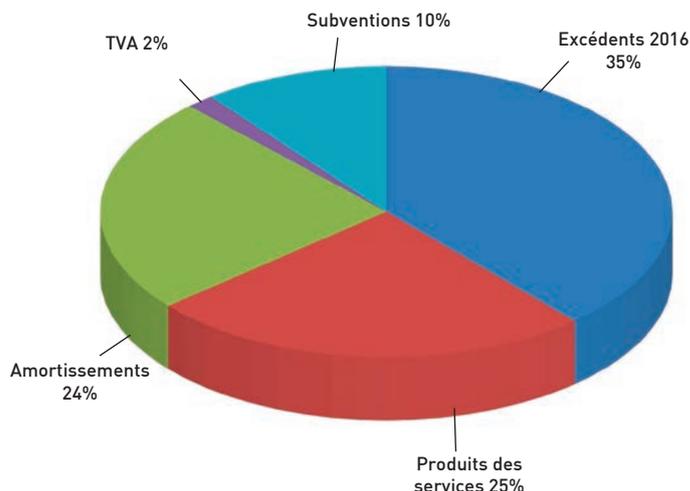
A noter la forte baisse des dotations : 304 000 € au lieu de 379 000 € l'an dernier

PRÉVISIONS 2017 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

DÉPENSES	
CHARGES COURANTES (ELECTRICITÉ, TÉLÉMAINTENANCE, ENTRETIEN DES STATIONS D'ÉPURATION)	59 500,00 €
REMBOURSEMENT DETTE (INTÉRÊTS : 18,443.37 € // CAPITAL : 40 000.00 €)	58 443,37 €
OPÉRATIONS D'ORDRE (AMORTISSEMENTS)	71 671,93 €
TRAVAUX (ASSAINISSEMENT MALIX)	107 384,70 €
TOTAL	297 000,00 €



RECETTES	
EXCÉDENTS 2016	114 483,19 €
PRODUITS DES SERVICES (VENTE D'EAU, REDEVANCE ASSAINISSEMENT)	75 000,00 €
AMORTISSEMENTS ET OPÉRATIONS D'ORDRE	71 671,93 €
REMBOURSEMENT TVA SUR TRAVAUX 2016	4 646,45 €
SUBVENTIONS	31 198,43 €
TOTAL	297 000,00 €



Terrassement - Travaux publics - Démolition



04 74 21 49 82

475 Av. de Trévoux

ST DENIS LES BOURG



DYNAMIC
concept

DYNAMIC CONCEPT
AGENCE DE SAVOIE
ARCHITECTE PAYSAGISTE
SAVOIE HEXAPOLE
BÂTIMENT AGRION
73420 MERY

DYNAMIC CONCEPT
BET Infrastructures VRD
23 RUE DES CORDELIERS
01300 Belley
Tél. 04 79 42 54 90
Fax 04 79 87 32 49
contact@dynamic-concept.biz

MENUISERIE BONNAZ SARL

Fabrication artisanale.

Toutes Menuiseries. (Neuf & Rénovation).

15 Route de la Croix St Marc
38630 VEYRINS-THUELIN

Tel: 04.74.33.69.95
Port: 06.89.24.33.17

www.menuiserie-bonnaz.fr

menuiserie.bonnaz@wanadoo.fr



École Maternelle

Les travaux de rénovation de l'école maternelle ont pris fin courant d'octobre et l'inauguration a eu lieu le 3 Novembre en présence de Madame la Sous-Préfète. Les cantonniers ont installé le mobilier pendant les vacances scolaires de la "Toussaint" permettant ainsi la réouverture de l'établissement le 6 Novembre au grand bonheur des élèves et du personnel enseignant.

Ces travaux ont consisté en :

la pose de plafonds coupe-feu avec rabaissement des plafonds suspendus (qui restent à 3.50 mètre tout de même)

les murs des salles ont été recouverts de "placo" pour les redresser, avec à l'intérieur 10 cm de laine de verre pour une meilleure isolation thermique.

Toute l'installation électrique a été refaite aux normes actuelles avec des leds pour l'éclairage. Un visiophone a été installé pour la sécurité.

Les sanitaires enfants et adultes ont été entièrement remplacés, avec une douchette pour les petits.

Toutes les salles ont été repeintes dans des couleurs gaies, les patères changées. Les sols souples gris clair devraient être faciles d'entretien.

Toutes les portes ont été remplacées. Elles sont coupe-feu une heure et comportent une partie vitrée pour la sécurité. De grands placards muraux ont été aménagés pour faciliter le rangement.

La directrice dispose d'un petit bureau fermé.

MAITRISE D'OUVRAGE ET MAITRE D'ŒUVRE

Maitrise d'ouvrage : Mairie de Tenay

Architecte : Mr. Jack MERMET, GENITECHS, COSINUS (23 012.60 € HT)

Bureau de contrôle : SOCOTEC (1 850.00 € HT)

Coordonnateur sécurité/SPS : COO (2 000.00 € HT)

Frais de géomètre : (1 530.00 € HT)

Frais annonces légales : (671.44 € HT)

Diagnostic amiante : (1 650.00 € HT)

ENTREPRISES

Lot menuiseries intérieures :

BONNAZ à Veyrins Thuellin (46 110.00 € HT)

Lot plâtrerie peinture :

EZM PEINTURE à Belley (53 030.00 € HT)

Lot plafonds suspendus :

MCP à Chalamont (5 292.66 € HT)

Lot carrelage/faïence : SERRANO CARRELAGE à St Martin du Mont (6 834.75 € HT)

Lot sols souples : COMPTOIR DES REVETEMENTS à Villeurbanne (9 438.00 € HT)

Lot électricité courants faible : ATME DESCHAMPS à Belley (19 421.76 € HT)

Lot plomberie sanitaire VMC : ALG2 à Cailloux (69) (25 987.34 € HT)

Soit pour cette rénovation, un total HT de 196 828.55 € (236 194.59 € TTC)

Vous trouverez dans les pages centrales de ce bulletin le montant des aides financières apportées par les différentes collectivités

Salle des fêtes

Une reprise de bordure de la toiture à l'angle de la salle des fêtes était à réaliser.

L'entreprise Giannasi a procédé au remplacement via une nacelle (montant des travaux : (977 € TTC). Suite aux remarques de la Commission Sécurité déléguée par la Sous-Préfecture, les travaux de remise en conformité sont confiés à Gilles Mourier.

Pour sécuriser l'accessibilité au bâtiment, Mr. Daniel Olivetti a installé une barrière le long de la rampe d'accès au bâtiment (coût 784 € TTC)

La société PLOMBERIE CREA CONCEPT a changé le mitigeur de la cuisine. Richard Chevrolat a changé le lavabo du WC Handicapé et rajouté des barres de maintien pour être conforme aux normes (coût : 2312 € TTC). L'entreprise Joseph qui est chargée de vérifier les installations de la cuisine a changé le réfrigérateur (prix : 1470 € TTC).

Sécurité routière

Afin de sécuriser la traversée du lieu-dit Moulin classé par la Commune en agglomération, les élus en concertation avec le Département et sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'étude DYNAMIC CONCEPT ont décidé de réaliser un rétrécissement de chaussée afin de réduire la vitesse des véhicules à 50 km/h.

C'est l'entreprise EIFFAGE qui a été chargée de ce chantier (montant de l'opération 42 339.20 € TTC dont 12 972 € de subvention de la CCPA)

Les habitants de Malix s'étaient inquiétés de la vitesse excessive des véhicules entrant dans le hameau.

- La Mairie a pris en compte leurs remarques et a fait installer deux radars pédagogiques.

- La vitesse autorisée est de 30km/h. Espérons que ces radars inciteront les automobilistes à lever le pied.

Le radar de la déviation est désormais opérationnel

L'installation des 3 radars a été faite par Gilles Mourier (coût total radars + installation : 12 706 € TTC).

Fleurissement

Cet été, la prairie fleurie à l'entrée du village et la pose des bacs à fleurs vers la fontaine du pont sont venus compléter notre fleurissement qui a eu belle allure.

Isolation phonique de la salle de restauration

Nous avons profité de la présence de l'entreprise MCP de Chalamont qui intervenait à l'école maternelle pour lui faire réaliser les travaux d'isolation phonique à la cantine. Des plaques ont été suspendues au plafond, les pieds de chaise caoutchouc



sont également remplacés pour faire moins de bruit sur le carrelage. Les enfants peuvent donc manger dans une quiétude retrouvée. (coût : 2978 € TTC)

Divers travaux

Les grillages du stade de foot, mis à mal par les ans et les sangliers ont été relevés par nos agents afin d'éviter les intrusions intempestives.

Nos employés ont nettoyé le Parc des Eaux Noires : d'importants travaux d'élagage des arbres et de nettoyage des berges a été réalisé



Nos agents municipaux ont restauré la salle au premier étage de la maternelle.

A la salle d'archives de la mairie, des étagères supplémentaires ont été posées en prévision d'un nouveau classement.

Les employés municipaux ont créé un regard de visite et raccordé le béton désactivé concernant l'évacuation des eaux usées de la maison de retraite.

L'entreprise Giannasi a repris une bordure de toiture sur le bâtiment du « TIR » (montant : 1661 € TTC)

La Sté PLOMBERIE CREA CONCEPT a changé un chauffe-eau à l'école primaire.

Gilles Mourier a installé un éclairage sous le pont qui donne accès à la route du Couard.

Une table de ping-pong a été installée par les employés municipaux sur l'aire de jeu des HLM (prix : 1248 € TTC)

Nous avons fait l'achat de 2 multibuts (foot-hand-basket) qui seront installés sur l'aire de jeu des Eaux-Noires courant 2018

(coût : 8880 €). Suite à la vérification annuelle, l'entreprise Desautel a changé les extincteurs ayant plus de 10 ans pour un montant de 1025 €.

Des panneaux de signalisation ont été mis dans la Commune pour une somme de 2997 € TTC.

Nous avons dépensé 16 000 € pour le remplacement de l'étrave du tracteur par la SARL Favier de Château-Gaillard .

Dans le cadre des travaux pour le déploiement du réseau de fibre optique sous maîtrise d'ouvrage du SIEA la circulation et le stationnement seront perturbés. L'entreprise SERPOLLET Dauphiné mettra tout en œuvre afin que la gêne occasionnée soit la plus réduite possible (durée prévisionnelle des travaux de Novembre à fin Mars).

Vérification de nos installations

La société Socotec est chargée de vérifier nos aires de jeux et les installations dans nos bâtiments publics (électrique, alarme incendie, système de désenfumage...). Véolia est chargée de contrôler les postes d'incendie et l'entretien de nos STEP. L'entreprise Desautel contrôle les extincteurs et la société Joseph vérifie les équipements de cuisine de la salle des fêtes et ceux de la cantine.

Carlos PARDO et Pierre PERSICO



ACHAT - VENTE DE TERRAINS
PROMOTION IMMOBILIÈRE


Primmo
PROMOTEUR LOTISSEUR

Tél : 04 79 81 10 44
01300 BELLEY

www.primmo-dumas.com



DUMAS



TRAVAUX PUBLICS

Terrassement
Réseaux humides
Réseaux secs
VRD

Tél. 04 79 81 10 44

www.dumastp.fr
contact@dumastp.fr

L'année 2017 a été riche en changement au sein de nos écoles

La réfection de l'école maternelle :

Les locaux avaient beaucoup vieilli. Il a donc été décidé, après la rénovation complète en peinture de la primaire, de revisiter de fond en comble ceux de la maternelle.

De grands placards fonctionnels ont été créés dans chaque pièce permettant un rangement efficace. Le bureau de la directrice a été complètement fermé permettant un d'avoir un lieu de confidentialité. Les toilettes ont été elles aussi repensées avec des matériaux actuels (carrelage moderne aux murs comme au sol, portes et mobilier coloré) donnant un air de modernité à l'ensemble. Un coin cuisine a été créé dans la garderie. La touche finale a bien entendu résidé dans le choix des couleurs



des murs, choix effectué par les enseignantes.

L'école maternelle a vraiment changé de look offrant ainsi aux enfants et au personnel un cadre agréable pour travailler dans de bonnes conditions.

Les travaux ont duré 6 mois. Les élus remercient les enseignantes d'avoir accepté d'exercer dans des conditions un peu contraintes durant ces 6 mois. Les enfants ont réintégré leurs locaux à la rentrée de la Toussaint ceux de primaire comme ceux de la maternelle, et ce, à la satisfaction de tous.

Fin des TAP.

Durant 3 ans, les élus avaient choisi de mettre en œuvre les TAP. Diverses activités intéressantes étaient proposées : théâtre, peinture, géologie, initiation à l'anglais, confection de vitraux, relaxation.... L'année dernière 81 enfants sur les 100 étaient concernés (les petits/tout petits n'étant pas dans le dispositif). 65 enfants en moyenne participaient à chaque session soit environ 80% des enfants potentiels. Au regard des participants, nous constatons qu'environ les 2/3 n'avaient que les TAP comme activités extra scolaires. En conséquence, les élus avaient choisi en mai de reconduire les TAP cette année encore même si le gouvernement avait laissé le choix aux communes de les poursuivre ou non. Un sondage a été diligenté auprès des familles. Le résultat a été sans appel : la majorité des parents (75%) souhaitait un retour à la semaine de 4 jours. Un conseil d'école extraordinaire a été organisé : l'ensemble des participants a voté le retour à la semaine de 4 jours. Un conseil municipal a dans la foulée acté ce choix et a formulé la demande auprès de la Directrice Départementale de l'Education Nationale qui l'a entériné début juillet. Les TAP avaient vécu à Tenay. Un cycle s'est ainsi terminé.

Par contre, conscients que les apprentissages restent plus efficaces le matin, les horaires d'entrée et de sortie de l'école ont été modifiés comme indiqués dans le tableau suivant :

	Accueil des enfants	Début des cours	Fin des cours
Maternelle	8h10	8h20	11h45
	13h25	13h35	16h10
Primaire	8h10	8h20	11h50
	13h25	13h35	16h05

Les enfants ont donc 3h25 en maternelle 3h30 en primaire d'apprentissages le matin, et 2h 35 en maternelle, 2h30 en primaire l'après midi. Un décalage de 5 minutes est toujours maintenu lors des sorties afin que les parents puissent récupérer leurs enfants dans des conditions optimales.

Liliane Blanc-Falcon



**Courenq - Yvoz
ASSURANCES**

36, boulevard du Mail BP 56 - 01302 BELLEY

Tél. 04 79 81 04 35

*Toutes Assurances
Professionnelles*
PRODUITS FINANCIERS
ET ÉPARGNE RETRAITE
Auto - Habitation -
Complémentaire Santé

Association d'insertion socio professionnelle



- Chantiers environnements
Entretien des espaces verts et naturels
- Jardin de Cocagne du Bugey
Production et vente de légumes bio
- Infirmière agent de santé
Action départementale portée par l'association

04 79 81 12 79

lesbrigadesvertes@hotmail.com



Depuis le 25 septembre 2017 Mme Houria Gil a succédé à Patrick Créton, qui a fait valoir ses droits à la retraite, à la direction commune des EHPAD.

L'Établissement d'hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) "La maison à soie" fait partie d'une direction commune avec l'EHPAD "Fontelune" à Ambérieu en Bugey, l'EHPAD "La Catherinette" à Pont d'Ain, l'EHPAD "Claires Fontaines" et le foyer d'accueil médicalisé (FAM) "Grands Champs" à Saint Vulbas, soit au total 323 lits places et 248 agents.

Mme Houria Gil gère en direct les établissements de Saint Vulbas alors que chacun de ses trois adjoints sont délégués à la gestion d'un EHPAD.

Chaque établissement est juridiquement autonome et dispose chacun d'un conseil d'administration et de son personnel spécifique.

La direction commune permet notamment aux établissements de taille modeste de mutualiser des moyens et de réaliser des économies d'échelle. Elle permet de bénéficier en outre de la technicité de directeurs spécialisés dans un domaine : finances et logistique, qualité et communication, ressources humaines. En effet ces domaines sont de plus en plus techniques, les réglementations sont de plus en plus exigeantes et s'appliquent quelle que soit la taille de l'établissement.

Un nouveau mode de tarification : la tarification "à la ressource"

La tarification devient forfaitaire pour les soins et la dépendance. Le financement des soins reposera sur une équation tarifaire tenant compte du niveau de perte d'autonomie et du besoin en soins des résidents (mesurés à l'aide des outils AGGIR et PATHOS).

Le financement de la dépendance relèvera lui aussi d'un forfait départemental, prenant en compte le niveau de dépendance moyen des résidents de l'établissement. L'activité de l'établissement sera également prise en compte.

Des nouvelles modalités budgétaires

Cette évolution de la tarification s'accompagne de l'introduction de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) qui vient remplacer le classique budget.

La loi d'adaptation de la société au vieillissement a créé les conditions d'un pilotage par les ressources et non plus par les dépenses comme jusqu'à présent. Comme pour les entreprises privées, à l'instar de la réforme de la gestion des hôpitaux, la prévision des produits détermine dorénavant celle des charges. L'EPRD établit également un lien étroit entre l'exploitation et le cycle de l'investissement dans une optique pluriannuelle. Autrement dit seuls les crédits dégagés par l'activité réalisée au cours de l'année, une fois les charges courantes d'exploitation, permettra aux établissements d'investir.

Un nouveau type de contractualisation

La loi d'adaptation de la société au vieillissement généralise aux EHPAD l'obligation de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM.)

Le CPOM, démarche dans laquelle devra s'engager la maison à Soie dès 2018 sera conclu pour cinq ans entre l'établissement, le président du conseil départemental et le directeur général de

l'agence régionale de santé.

Il fixera les obligations respectives des signataires et leurs modalités de suivi et définira des objectifs en matière d'activité, de qualité de prise en charge, d'accompagnement, y compris en matière de soins palliatifs.

Tarifs 2017 La Maison à soie

Tarif journalier hébergement : 54.33 € + ticket modérateur dépendance 5.03 € lavage du linge inclus.

Forfait annuel marquage du linge : 20.30 € à l'entrée, 5 € les années suivantes. Repas visiteur : 10.80 €

Philippe Poulain - Directeur adjoint La Maison à Soie



Au 1^{er} janvier 2017, dix communes de l'Ex Communauté de Communes de la Vallée de l'Albarine (CCVA) Tenay, Arandas, Argis, Chaley, Cleyzieu, Conand, Oncieu, Saint Rambert, Nivollet Montgriffon, et Torcieu ont été intégrées à la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA), Evosges et Hostiaz ayant choisi, elles, de rejoindre la Communauté de Communes d'Hauteville.

La CCPA possède un certain nombre de compétences. En conséquence, l'Environnement (les déchets) et l'Economie avec la gestion des ateliers relais de La Craz de Saint Rambert lui ont été transférés.

Il en va de même pour le Tourisme, nouvelle compétence obligatoire pour la CCPA mais que notre ex-comcom portait depuis de nombreuses années. L'Office de Tourisme a donc été intégré dans le nouvel EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial), super Office de Tourisme (OT) formé des quatre OT initiaux communaux Pérouges, Meximieux) ou intercommunaux (Saint-Rambert,

Lhuis) directement porté par la CCPA. A ce propos, certains volets comme le Musée ne sont pas repris : une nouvelle association, Terres d'Albarine, est en passe d'être créée afin de le porter, elle aura pour but de promouvoir d'autres actions au plus près du territoire de la Vallée de l'Albarine.

Le Projet "Vertical" initié par les élus de l'ex CCVA a été repris et validé par la CCPA avec la mise en évidence du cirque de Charabotte à Chaley avec le sentier des tunnels (quelques uns seront sécurisés : il est à noter qu'actuellement ce tènement,

propriété pour grande partie du département, est théoriquement fermé car dangereux). Un encorbellement sur la cascade de Charabotte est prévu, une nouvelle via ferrata également. Tous ces équipements permettront à ce site exceptionnel d'être mis en valeur sans pour autant dénaturer son caractère sauvage. Parallèlement, les grottes de Torcieu, elles aussi classées et importantes au plan de la pratique, seront équipées. Des spots d'initiation à la spéléologie seront réalisés. Ce projet "Vertical", d'un montant de 2 600 000 €, apportera, à n'en pas douter, un plus pour le tourisme de pleine nature. Des subventions

importantes avaient été décrochées (70% environ) par les élus de l'ex CCVA, elles seront réaffectées à la CCPA permettant ainsi la réalisation du projet dans des conditions financières optimum. Les compétences non reprises par la CCPA sont portées par les 10 communes au travers d'une "Entente", la CCPA donnant, via la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées), des compensations financières

permettant de les faire vivre : on peut citer le Centre Socio Culturel de l'Albarine (CSCA), les actions en faveur du collège, les actions de l'ex Contrat de Territoire (MSAP, Club chercheur Emploi, Atelier Mobyettes...).

A ce propos, ce Contrat de Territoire, si important pour notre Vallée en actions en tout genre, a été repris dans son intégralité dans le nouveau Contrat de Ruralité signé en juillet dernier avec l'Etat, et les anciens partenaires du Contrat de Territoire (Département, Pôle Emploi, Education Nationale,



Vidange - Curage
Collecte & Recyclage tous déchets
Location Bungalows, WC chimique

01300 BELLEY - Tel : 04 79 81 86 82

SARL Pierre PERSICO
Maçonnerie Carrelage Charpente
PERSICO Pierre

Les Hauts de Champ Jupon
01230 TENAY
persico.pierre@wanadoo.fr

Tél. 04 74 36 46 05 Fax 04 74 36 67 38

DE LA PLAINE DE L'AIN

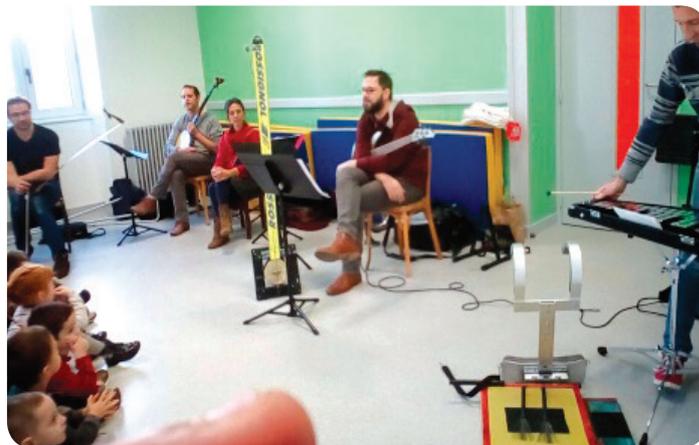
CPAM, MSA...). L'Etat pourra, de ce fait, continuer à aider nos communes via des subventions bonifiées dans les grosses opérations de rénovation urbaine nécessaires pour redynamiser notre territoire.

La MSAP (Maison des Services au Public) située à Saint Rambert au CSCA, ouverte en avril 2016, suit son bonhomme de chemin avec une fréquentation en très nette hausse preuve, s'il en était, de sa nécessité absolue pour les administrés. Ces derniers peuvent se faire accompagner par Anaïs, l'animatrice, dans leurs démarches de premier niveau auprès de la CAF, de la MSA, de Pôle Emploi ou de la CPAM sans pour autant aller jusqu'à Amberieu. Cette MSAP n'est elle pas considérée par certains responsables de la CAF mais également du Département comme la Rolls Royce des MSAP du Département ? Nombre d'élus des territoires voisins sont venus à Saint Rambert pour s'informer des modalités de mise en œuvre. Une permanence de la MSAP sera organisée à Tenay au cours de l'année 2018. L'information sera donnée via le petit bulletin.

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), qui avait une part importante dans l'ex Contrat de Territoire, volet Habitat, a été elle aussi reprise par la CCPA. Une étude a été faite chez nous mais également sur Rhône Chartreuse, autre comcom intégrée en janvier 2017 à la CCPA. L'OPAH globale se déroulera sur 5 ans à l'échelle de la CCPA élargie avec des focus faits sur des lieux particuliers de notre Vallée de l'Albarine. Des aides via des subventions seront apportées aux propriétaires bailleurs ou aux propriétaires occupants sous condition de ressource pour mettre leurs logements aux normes énergétiques ou aux normes actuelles tout simplement. A suivre donc. Des informations seront transmises au courant de l'année 2018 dans le petit bulletin mensuel.

Un axe culturel a été intégré au nouveau Contrat de Ruralité permettant de fait de pérenniser sur la Vallée de l'Albarine des actions en direction des enfants en particulier mais également vers les adultes. Ainsi durant les dernières 3 années, la Compagnie Rozet avait posé ses valises chez nous avec des ateliers théâtre dans les écoles du territoire, elle avait participé à diverses manifestations locales (nous les avons accueillis lors de la fête de la musique). Depuis la rentrée 2017, une autre compagnie a pris le relais: "Le Carré Son : l'Arbre à Canapas" porté par le

Centre Culturel d'Ambronay et le Théâtre de Bourg en Bresse. Ce collectif de musiciens cette fois ci viendra là aussi dans les écoles mais également dans les associations ainsi qu'à la Maison à Soie pour faire partager et vivre de nouvelles expériences. Les enfants de la maternelle de Tenay ont déjà eu l'occasion de découvrir leur talent mi-septembre à Ambronay dans le cadre du festival baroque : ils en sont revenus enchantés et attendent avec impatience les artistes qui devraient être régulièrement et ponctuellement présents dans nos deux écoles au cours des 3 années à venir (voir photo).



Les communes de l'ex Vallée de l'Albarine ont pu bénéficier dès cette année d'avantages offerts par la CCPA : une dotation calculée selon des critères d'habitants, de potentiel fiscal a permis à Tenay de percevoir 61 000 € pour son budget de fonctionnement. Un fonds de concours a permis également d'obtenir 41 000 € mis en recette sur les programmes d'investissement : réfection de l'école maternelle et sécurisation du lieu dit Moulin à Ciment.

A noter enfin : auparavant, la commune de Tenay était représentée, dans l'ex CCVA, par 4 élus. Dans la nouvelle entité, la Commune est représentée par une seule élue : Liliane Blanc-Falcon désignée par le Conseil Municipal, Marc Perrot étant son suppléant. Liliane Blanc Falcon porte, à la CCPA, le Contrat de Ruralité assurant de fait la continuité et la pérennité de l'ex Contrat de Territoire devenu Contrat de Ruralité.

Liliane BLANC-FALCON

Joseph
ETS JOSEPH
NORELAN BOURG
390 Avenue de Parme
01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél. 04 74 23 34 96
Fax 04 74 22 66 17

Etude, Installation, Maintenance
Froid Commercial et Industriel
Génie Climatique
Cuisines Professionnelles
Ventilation, Buanderie

Climatisation Cuisines Pro Froid Maintenance

E-mail : info@joseph-sas.fr
www.joseph-pro.com

EIFFAGE
ROUTE

1 Avenue Paul Langevin
01200 BELLEGARDE-SUR-VALSERINE

Tél : 04.50.48.10.03 – Fax : 04.50.48.47.74
www.eiffage.com

RÉNOVATION DE



L'école maternelle en photos et en chiffres

FINANCEURS		MONTANTS
ETAT (DETR)	 PREFECTURE DE L'AIN	61 256.00 €
RÉGION	 La Région Auvergne-Rhône-Alpes	8 851.00 €
DÉPARTEMENT	 AIN ⁰¹ le Département	20 103.00 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN (FDC)	 Communauté de communes de la Plaine de l'Ain	28 028.00 €
COMMUNE DE TENAY		78 590.55 €
TOTAL		196 828.55 €



L'ÉCOLE MATERNELLE



L'intégration des 10 Communes de l'ex Communauté de Communes de la Vallée de l'Albarine à la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain depuis le 1^{er} janvier 2017 a entraîné, comme prévu, des bouleversements structurels pour notre OT⁽¹⁾.

Une nouvelle structure "Office de Tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain" est née, issue du rassemblement des 4 OT existants : Pérouges, Meximieux, Bugey du Rhône Aux Montagnes (Lhuis) et Vallée de l'Albarine ; 4 Offices de Tourisme qui n'avaient pas ou peu travaillé ensemble, un périmètre d'intervention important avec des personnes et membres venant d'horizon différents, avec des sensibilités différentes, 6 salariés et 2 personnes mises à disposition à temps partiel par la CCPA⁽²⁾ (comptabilité et Coordination) qui doivent trouver leur place...

Pour la plupart d'entre vous, vous ne constatez aucun changement pour l'Office de Tourisme, le Bureau d'information touristique à Saint Rambert est toujours ouvert et nos 2 animatrices Isabelle et Emilie sont toujours là pour vous accueillir, mais cette mission d'accueil ne représente qu'une mince activité de l'Office de Tourisme. Rappelons que lorsque l'office de Tourisme est fermé au public, d'autres missions prennent le relais : réunions de travail, rencontres de prestataire, formations, salons ...Et tout ce que nous appelons "Back Office" dans le jargon administratif.

Les changements structurels qui sont intervenus ces derniers mois nous obligent à reprendre l'organisation. Toutefois, pendant que nous étudions les sujets liés aux ressources humaines, aux finances ou au juridique, il reste peu de temps à consacrer au tourisme et aux actions que nous pourrions construire avec l'appui de nos chargés de mission, peu d'occasions de réunir les professionnels...Et encore moins l'opportunité de lancer de nouveaux outils. Bien entendu, les actions en cours ont été reprises et l'échelle d'intervention de l'Office de Tourisme a changé, c'est pourquoi, je me dois de vous informer de ce qui se passe à quelques km de chez vous. Citons par exemple la réussite de la 2^{ème} édition du Trail So Bugey à Lhuis en mai dernier, avec plus de 600 participants, les nombreuses visites guidées de Pérouges depuis le printemps, ou le service billetterie de spectacle à Meximieux ...

Malgré tout, même si les spécificités de la Vallée, son potentiel est reconnu bien au-delà des frontières intercommunales, la création de la structure Office de Tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain a monopolisé l'essentiel des énergies et 2017 aura été une année blanche pour la concrétisation d'idées en faveur du nouveau positionnement touristique "Vallée de l'Albarine, Vallée à Sensations". Je comprends alors les interrogations de beaucoup d'habitants, d'adhérents et d'élus qui ne s'y retrouvent pas.



Il existe pourtant de belles perspectives, grâce au travail mené conjointement avec la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain sur des projets d'envergure que la Vallée de l'Albarine n'aurait pu mener seule. Il faut citer le projet emblématique "Verticales" pour les Grottes de Torcieu ou la Cascade de Charabotte et ses tunnels, qui suit son cours.

Dans les prochaines semaines, c'est encore un chamboulement qui attend notre Office de Tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain avec un changement de statuts. En effet, la gestion par une instance décisionnelle associative a montré ses limites et l'OT devrait, selon toute vraisemblance, passer en EPIC⁽³⁾ en début d'année 2018. Ce nouveau statut permettra à la CCPA d'avoir un contrôle plus fort sur l'OT et de prendre le relai d'une partie des bénévoles. Il s'agit d'une décision que je soutiens et je m'efforcerai de faciliter cette transition.

Bien sur, la Vallée de l'Albarine doit continuer d'apporter sa pierre à l'édifice et c'est aussi à vous, habitants de Tenay et de la Vallée, d'être force de propositions.

Il existe beaucoup de manières d'être acteurs du tourisme, du patrimoine et de la culture de la Vallée de l'Albarine.

Par exemple, l'ancienne association qui portait l'Office de tourisme de la Vallée de l'Albarine que vous avez toujours connu, et qui aujourd'hui est remplacé par le grand Office de Tourisme PBPA⁽⁴⁾, va elle aussi se transformer pour rassembler tous ceux qui ont envie d'animer le patrimoine et plus particulièrement le Musée des Traditions Bugistes qui ne rentre plus aujourd'hui dans le champ d'action de l'Office de Tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain.

Et puis enfin, si vous appréciez le cadre de vie de la Vallée, ses montagnes, sa verdure, ses activités nature, ses points de vue, ses petites curiosités historiques, patrimoniales. Soyez ambassadeur de votre vallée, participez aux animations, visitez vos paysages, parlez-en sur les réseaux sociaux par exemple, car le meilleur vecteur de promotion touristique, c'est vous !

1 Office de Tourisme - 2 Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain
3 Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial - 4 Pérouges Bugey Plaine de l'Ain

Vincent ALLARD
Président de l'OT Pérouges Bugey Plaine de l'Ain

Contact Bureau d'Information Touristique Vallée de l'Albarine
04 74 36 32 86

Ouvert le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h et, mercredi,
vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

contact@tourisme-albarine.com
www.tourisme-albarine.com

AAPPMA



2017 aura été une année sèche, avec heureusement pour notre secteur, toujours de l'eau au bon moment. Toutefois le déficit hydrique est là et il faudra un hiver avec des précipitations régulières pour remettre les pendules à l'heure.

L'AAPPMA a effectué cette année des travaux sur son linéaire de rivière ainsi qu'au Lac des Hôpitaux. Concernant plus précisément la commune de Tenay, la remise en état de la centrale hydroélectrique n'a échappé à personne. L'AAPPMA a travaillé en partenariat avec le propriétaire afin que les travaux se passent au mieux pour la rivière. En parfait accord, l'Albarine s'est donc vue rendre ses blocs en aval de la centrale, curée il y a des années, ainsi qu'en amont de

la passerelle qui permet d'accéder au bâtiment. Cette remise en état de la rivière, si elle présente un aspect biologique évident, permettra également d'éviter l'incision de l'Albarine dans les gorges. 2018 verra la remise en état du clapet et des vannes de décharge se situant sur le barrage et parallèlement la remise à neuf du dégrilleur. L'AAPPMA en profitera pour recréer de l'habitat piscicole dans la retenue et une passe à dévalaison devrait être installée en rive gauche. Le barrage sera alors remis en eau et ne devrait plus nécessiter d'interventions lourdes pendant une paire d'années.

L'ancienne digue de Cordaret, qui n'est plus aujourd'hui un obstacle à la migration des poissons, a vu passer bon nombre de truites durant la saison.

Côté assainissement, l'AAPPMA, la commune ainsi que la maison de retraite, ont travaillé ensemble afin de régler des dysfonctionnements sur le réseau. Il y a toujours moyen d'améliorer certains systèmes sur ce genre de structure. Un réseau d'assainissement, ça vie, ça évolue, ça s'entretient, avec au bout, la clé du succès d'une eau propre. Merci donc à tous ceux qui travaillent et qui veillent au bon fonctionnement de l'ensemble.

D'autant que le changement climatique laisse apparaître de grosses disparités au niveau du pluviomètre, et que l'on a donc tout intérêt à ce que l'eau qui s'écoule dans la rivière soit propre. Non seulement pour les poissons, mais aussi pour l'homme.

Un merci également aux commerçants de Tenay qui participent toute l'année à l'accueil des pêcheurs.

CLUB DU 3^{ÈME} AGE

Le Club vient d'avoir 40 ans cette année. Il fonctionne toujours avec une cinquantaine d'adhérents, venus de Tenay et des environs. Les animations sont toujours les mêmes avec des réunions une fois par mois, soit à la Salle des Fêtes de Tenay soit à l'extérieur, autour d'un repas. Quoi de plus convivial que de se retrouver ensemble à discuter de ce qui se passe au pays, d'avoir des nouvelles de ses voisins, de chanter nos vieilles chansons ou raconter des histoires. Il y a aussi les thés dansants ou repas dansants tel le ramequin du mois de novembre qui fait revenir au pays quelques anciens tenaysiens. Venez nous rejoindre et vous verrez que nos petites réunions n'engendrent pas la mélancolie, bien au contraire. Nous vous attendons en 2018.

La Présidente, Mme TERRIER

FNACA

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD

Le comité FNACA de Tenay-Argis-Chaley-Arandas créé en 1972 pour rassembler et aider les jeunes appelés du contingent ayant été envoyés en Algérie entre 1956 et 1962, continue d'exister avec 25 adhérents malgré les 45 années écoulées depuis sa création. Le 19 mars (date du cessez-le-feu en 1962, négocié par le Général De Gaulle et approuvé lors d'un référendum par plus de 80% des Français) est devenu une commémoration nationale, qui rend hommage aux 30 000 camarades ainsi qu'à toutes les victimes civils et militaires disparus durant ce triste conflit. Le devoir de mémoire, envers ceux qui ont payés de leur vie leur fidélité au service de la France, s'impose à nous qui sommes encore là. Aussi, avec l'Union Française des Anciens Combattants (UFAC), aux côtés des municipalités et de tout le peuple de France, nous participons à toutes les commémorations nationales qui rappellent sans cesse que nous devons respect et reconnaissance à tous ceux qui, en sacrifiant leur vie, ont permis de faire vivre la France et les valeurs qu'elle défend.

LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE



ASSOCIATION DES MERCREDIS DE NEIGE

Créée en 1968 par des élus du canton de Saint-Rambert, l'association, qui s'appelait alors les 'jeudis' de neige, permet aux enfants des communes de la vallée de l'Albarine de s'initier à la pratique du ski alpin.

Cette saison, les sorties auront lieu aux Plans d'Hotonnes et à Menthnières (Station Mont-Jura) afin de bénéficier, si nécessaire, d'un meilleur enneigement.

L'encadrement et la formation des enfants sont assurés par une équipe de skieurs confirmés en partenariat avec des moniteurs de l'Ecole de Ski Français. Les sorties sont ouvertes à tous les enfants dès le CP.

Les skis sont prêtés par l'association pour les sorties du mercredi et un système de location est proposé aux enfants qui souhaitent conserver le matériel avec eux toute la saison.

Une braderie est également organisée en début de saison pour l'équipement en chaussures et vêtements de ski.

Toutes les dates (sorties, manifestations...) ainsi que les modalités d'inscription sont communiquées aux familles par l'intermédiaire des écoles et des cahiers de liaison.

Pour tout renseignement : mercredideneige01@gmail.com ou Gaël Allain 06 83 74 53 04



Association loi 1901 dont l'objet est l'enseignement et la pratique de l'art vocal.

Le groupe choral mixte a débuté sa 9^{ème} saison. Les quatre pupitres principaux réunissent les choristes amateurs venus des différentes Communes du Bas Bugéy.

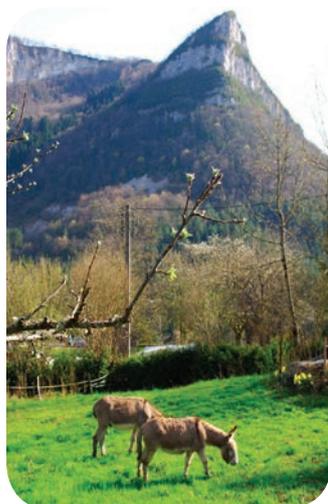
Depuis le 02 novembre 2016 Stéphanie Ballandrin-Bulin, Chef de Chœur (direction de quatre chorales), professeur de chant et chanteuse professionnelle (opéra, classique, blues...), met ses divers talents musicaux au service de CHORI'AL avec dynamisme et enthousiasme et propose un répertoire « a capella » qui permet d'être au plus près des demandes des choristes. Les répétitions hebdomadaires de chorale, organisées dans un esprit de détente et de convivialité, ont lieu le mercredi dans la salle des Sociétés d'ARGIS, de 18h00 à 19h30 pour l'horaire d'hiver.

Chaque saison l'accent est mis sur la préparation des prestations annuelles, des diverses sorties et animations à rayonnement communal, cantonal et à plus large spectre, la réponse aux invitations, la participation aux stages et aux rencontres inter-chorales et à toute initiative pouvant promouvoir le chant et la musique.

CHORI'AL est ouvert à toute personne désireuse de pratiquer le chant avec assiduité et à toutes celles et ceux qui, libres de leur temps, ont envie de chanter ensemble, dans la bonne humeur, au sein d'un groupe sympathique...nous souhaitons enrichir tous nos pupitres et vous accueillons, choristes amateurs ou confirmés, n'hésitez pas, contactez-nous ou venez nous écouter un mercredi soir, chacun est le bienvenu....



La Présidente : Jacqueline RICHER
06 37 52 10 34 - chorial01@gmail.com



ÂNE A MALIX

Les premières sorties asines ont été particulièrement précoces cette année 2017 grâce à la douceur printanière. Les activités ont été diversifiées :

- sortie avec un groupe d'enfants, randonnée et pique-nique au Bessard
- activités de maniabilité, pansage, approche de l'âne pour un enterrement de vie de garçon
- activités hebdomadaires de soins et entretien des animaux de l'asinerie avec un groupe d'adultes
- randonnées à la journée en famille ou entre amis le long de la voie ancienne étroite avec pique-nique au bord du Ru de la Gorge. Des moments agréables, très appréciés des randonneurs cette année. Cette voie propose des chemins bien ombragés avec peu de dénivelé, voici de quoi satisfaire les groupes familiaux ainsi que nos ânes de bât !

La saison des foin s'est bien déroulée ; l'hivernage s'annonce bien en attendant le printemps prochain.

Elisabeth Chapuis, la Présidente - Contact tel 04/74/36/48/89 - 06/87/42/48/02
E-mail : ane-a-malix@orange.fr - Site internet : <http://ane-a-malix.e-monsite.com>



ALBARINE BASKET CLUB Retour sur la saison 2016-2017

Les événements marquants : Obtention du label départemental "Ecole de Mini Basket"
Création du premier rassemblement babys à l'Albarine - Mise en place d'une boutique club
Organisation de la fête de Noël du comité de l'Ain - Organisation avec la CTC des demi-finales jeunes du comité de l'Ain - Signature d'un partenariat avec Groupama - 3 stages pendant les vacances

scolaires - Maintien des seniors filles en DF2 - Médaille d'argent du Comité de l'Ain pour Christian Grigis

Sportif : U13F – Finalistes 2^{ème} série - U13G – Equipe 1 – Phases Finales régionales - U15F – 1/2 finalistes 1^{ère} série
U15G – Equipe 2 – Finalistes 2^{ème} série - Maintien des seniors filles en DF2 - Maintien des seniors garçons en RM3

Saison 2017-2018

86 licenciés au 14.11.17 - 38 petits basketteurs - 10 membres dans le bureau - 16 équipes CTC de U13 à U20

Evènements marquants :

Nouvel autoentrepreneur : Nicolas Billard, qui s'occupe de l'école de basket - Création d'une équipe U20 - Création d'une école d'entraîneurs - Obtention du label fédéral Basket Santé - Création du tournoi Jeanine Bérard – Seniors Filles

Mise en place de l'e-marque sur les catégories D2 et U13 - Candidature pour organisation Assemblée Générale Comité de l'Ain
Candidature pour organisation finales jeunes régionales avec la CTC. - Montée en région de l'équipe U17F1 à l'issue de la première phase.



Le Danse Club Albarine est une association "loi 1901", créée le 27 décembre 2004, qui a pour objectif de favoriser, développer et promouvoir la danse, la gym et le twirling-bâton.

Les entraînements ont lieu tous les mercredis à la Salle de Gymnastique de Tenay.

Les horaires des entraînements sont :

Enfants : les mercredis de 17 h 30 à 18 h - Adolescents : les mercredis de 18 h à 19 h.

Adultes : les mercredis de 21 h à 22 h 30. Le montant de la cotisation annuelle 2017/2018 est de

25 € - BTL (Bon temps libre) acceptés. Les inscriptions se sont déroulées du 6 septembre au 18 octobre 2017. À ce jour, l'effectif se compose de 21 adhérents (dont 2 garçons). Une nouvelle saison a commencé et de nouvelles chorégraphies viendront, comme chaque année, agrandir le répertoire du Danse Club Albarine.

Représentations 2017 :

Le Danse Club Albarine est intervenu pour le Sou Des Ecoles lors de la fête des écoles de Tenay le 23 juin puis lors de la fête de la musique organisée par la mairie de Tenay le 24 juin. Le 1^{er} décembre, le club a également participé au Téléthon à Cormaranche.

Manifestations 2018 :

Les membres du Danse Club Albarine proposeront à la population Tenaysienne, Hautevilloise et Rambertoise leurs brins de muguet pour le 1^{er} mai.

Ils seront également présents sur le marché de Tenay en juin pour leur traditionnelle vente de gâteaux.

Les bénéfices de ces manifestations nous permettent d'acheter des accessoires et costumes pour les danses ainsi que du matériel.

Représentations 2017/2018 :

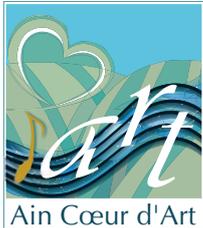
Le calendrier est en cours de réalisation.

Les membres du bureau rappellent aux différentes associations que le Danse Club Albarine peut intervenir pour animer banquets, soirées dansantes, kermesses... Merci de nous contacter au minimum un mois avant.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au 06.70.12.55.67 ou 04.74.36.46.93 (après 19 h).

LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE

AIN CŒUR D'ART



Par essence l'association Ain Cœur d'Art fonctionne à l'énergie bénévole. 2017 aura été l'année de la composition et de la découverte de jeunes talents. Notre première prestation a été présentée à Tenay le 21 octobre avec la participation d'une jeune chanteuse de Priay : Malaury.



Notons également le succès cette année de la guitare électrique avec le violon, nul doute que la tendance évoluera au gré des modes, mais Ain Cœur d'Art s'efforcera toujours de surprendre le public avec un mélange des genres et des styles.

Notre association aura également participé en 2017 à un concert dans l'église d'Oncieu, à la marche des grangeons à Ambérieu-en-Bugey, à l'action caritative "les nez rouges" à St Rambert en Bugey et chants de Noël en église, lieu à déterminer.

L'année 2018 s'annonce prometteuse avec plusieurs propositions.

Un grand merci aux Tenaysiennes et Tenaysiens fidèles à nos concerts.

Les musiciennes, musiciens, bénévoles se joignent à l'ensemble du bureau d'Ain Cœur d'Art pour vous présenter leurs meilleurs vœux 2018.

Le bureau

ASSOCIATION TAO LOTUS



Pour la 2^{ème} année, l'association TAO LOTUS créée en 2005 a pris une nouvelle orientation : organiser des conférences débats et/ou ateliers autour des techniques de bien-être

Nous avons ainsi pu réaliser cette année 2 nouvelles conférences débat, l'une sur la réflexothérapie, l'autre sur la géobiologie.

A chacune de ces soirées nous avons eu des spectateurs très motivés, intéressés par ces sujets, ce qui a donné lieu à beaucoup de questions, d'échanges et de convivialité.

La bonne humeur, le rire, et un enrichissement culturel...

Que demander de plus ?...

Vu le succès, nous envisageons d'organiser à nouveau une prochaine conférence au mois de mars... à suivre !

Nous remercions vivement le maire et son conseil municipal de donner cette ouverture culturelle à la commune de Tenay en nous prêtant pour ces occasions la salle de gym.

L'association Tao Lotus
et sa présidente, Josy Lucy Niederlender]

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes remercie très sincèrement les Tenaysiens pour leur fidélité à toutes nos manifestations pour le pot-au-feu d'avril, le 13 juillet et les diots en octobre.

Tous ces événements seront reconduits en 2018.

Le Président et tous les bénévoles du Comité des Fêtes vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2018.



Domaine Monin

AOC Vins du Bugey - Cru Manicle

255 Chemin des Vignes - 01350 Vongnes - Ain - France

Tél: 04 79 87 92 33 - Fax: 04 79 87 93 25

info@domaine-monin.fr



VINCENT GIANNASI

CHARPENTE COUVERTURE
ZINGUERIE

07.60.26.80.91

vincent.giannasi@gmail.com

01110 CORMARANCHE EN BUGEY

Siret: 521 140 822 000 29

CENTRE SOCIO - CULTUREL DE L'ALBARINE

Le Centre Socio Culturel de l'Albarine est une association au service des habitants et à l'écoute de leurs besoins, de leurs projets, etc.

Certains services sont en accès libre, pour d'autres il faut s'acquitter d'une carte d'adhérent familiale à 17 euros pour l'année. Cette carte permet également d'avoir des places à prix réduit pour la piscine d'Ambérieu, le cinéma, le laser game, l'îlot kids et le bowling de Vaux en Bugey.

LE SECTEUR ENFANT :

Accueil des enfants de 3 à 15 ans le mercredi et pendant les vacances scolaires à Saint-Rambert en Bugey, inscriptions à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas et en périscolaire, matin, midi et soir à Argis Tarification selon le quotient familial.

Le mercredi, transport assuré le matin par le CSCA pour les enfants d'Argis et Tenay.

Pendant les vacances scolaires, transport assuré matin et soir pour les enfants d'Argis et Tenay.

Atelier danse :

Le mercredi après-midi pour les enfants de 4 à 5 ans et de 6 à 8 ans et le vendredi à 16h45 pour les enfants de plus de 9 ans (115 euros l'année)

Atelier théâtre :

Le mardi de 17h00 à 18h00 pour les enfants de primaire et de 18h15 à 19h15 pour les collégiens (136 euros l'année)

LE SECTEUR FAMILLE ORGANISE :

Des Sorties Familiales

Régulièrement, sont proposées des sorties familiales à la découverte d'activités et de lieux inattendus ! Ces sorties sont l'occasion de partager, de faire des rencontres lors d'une journée entre familles et amis.

Tarif : en fonction de la sortie et des actions d'auto financement

Pause Parents à Tenay

Rendez-vous salle des "Zébulons" tous les mardis matins de 8h30 à 10h30 afin de discuter autour d'un café ou d'un thé. Vous pourrez échanger à propos de l'éducation des enfants, la santé, les repas, les loisirs, etc. autant de sujets qui vous intéressent, vous questionnent ou vous tracassent.

Tarif : gratuit

Atelier parents-enfants (hors vacances scolaires)

Venez partager une activité avec votre enfant ou petits enfants : cuisine, atelier créatif, jeux, etc.

Un samedi par mois de 9h30 à 11h30 au CSCA

Tarif : gratuit

La boîte à lire

A votre disposition des livres à emporter, garder, échanger ou rendre... à votre guise, selon votre envie - Tarif : gratuit

AUTRES ACTIVITÉS :

Le tricot tous les lundis de 14h00 à 17h30 - Tarif : gratuit

Des recettes d'ici et d'ailleurs

Vous aimez cuisiner ? Vous connaissez des recettes ? Venez en partager une et en apprendre d'autres !

C'est l'occasion d'échanger et de cuisiner un repas à partager ensemble

Un vendredi par mois au CSCA ou à Tenay de 9h30 à 11h30 ou à 14h00

Tarif : participation en fonction des ingrédients achetés

Des Ateliers Sociolinguistiques

Vous souhaitez apprendre à parler, à lire et écrire le français ou vous perfectionner

2 ateliers sont proposés : - le mardi de 14h00 à 16h00 au CSCA - le jeudi de 14h00 à 16h00 à Tenay, salle "Zébulon"

Tarif : gratuit

Des Ateliers "couture"

Que vous soyez débutante ou confirmée, rejoignez-nous le vendredi de 14h00 à 16h00, une bénévole apporte son aide, ses conseils. Des machines à coudre sont à votre disposition ainsi que du petit matériel. - Tarif : gratuit

Des Ateliers "Bien être"

Permanence du club des chercheurs d'emploi :

Le jeudi de 13h30 à 16h30 au CSCA

MSAP et PIJ

La Maison de Service Au Public et le Point Information Jeunesse ouvert du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h. Une personne vous accueille pour vous accompagner dans les démarches administratives, des ordinateurs sont également à votre disposition en accès libre.

Location de scooters

Le CSCA a des scooters mis en location pour les personnes rencontrant des problèmes de mobilité pour se rendre à un emploi, un stage, une formation ou un entretien d'embauche. Ce service se fait uniquement sur prescription de Pôle emploi, du Conseil départemental (assistantes sociales), de la mission locale et de l'ADSEA dans le cadre d'un accompagnement.

108 rue du Dr Temporal 01230 ST Rambert-en-Bugey
tél. : 04.74.36.26.00 e-mail : cscs01@wanadoo.fr

L'Auberge
Campagnarde
Hôtel*** Restaurant
01230 Evosges
Tél : 04-74-38-55-55
www.auberge-campagnarde.com

**Auto Ecole
Rambertoise**
30 ans d'expérience à votre service
KELLAL Djamilia
88, rue du Dr Temporal
01230 St Rambert en Bugey
Téléphone :
04 74 36 20 71
Mobile :
06 83 77 58 03

Fleurs
de Lin
Saint-Rambert : 04 74 36 21 35
Hauteville : 04 74 35 19 10 - 04 74 35 36 91

MENUISERIE COUPRIE
MENUISERIE ET AGENCEMENT
FOURNITURE ET POSE
BOIS, PVC, ALUMINIUM
LE CHAUCHAY
01230 TORCIEU
06 70 86 30 25
PATRICK-COUPRIE@ORANGE.FR

U66 ATELIERS D'ARTISTES FAIT "FLOTTER" LE PAVILLON DE LA CRÉATION ARTISTIQUE !

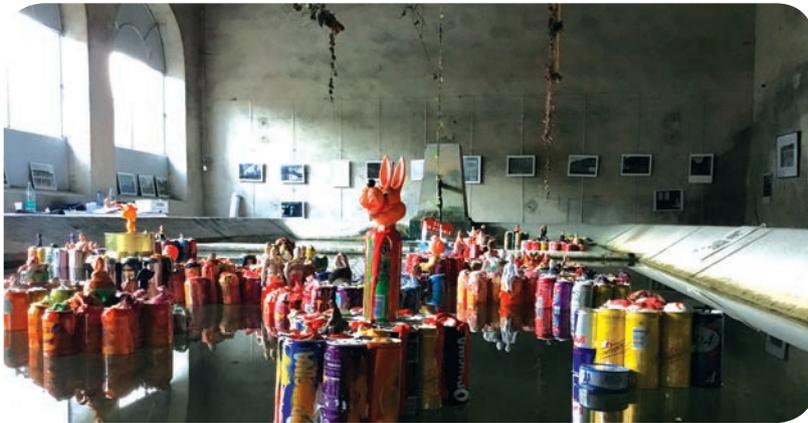
Notre association U66 gère depuis plus de dix ans des ateliers d'artistes dans une ancienne usine de la SCHAPPE au lieu-dit le Villars. Les habitants de Tenay et de la vallée de l'Albarine nous connaissent grâce aux événements que nous organisons assez régulièrement dans le Bugey. Pour mémoire, nous rappellerons les deux parcours de LANDART proposés en 2013 et en 2015 en résonance avec la biennale de LYON. Ces deux manifestations avaient

su intéresser un public important venu de tout le département et nous avaient permis d'inviter de nombreux artistes et d'associer les enfants des écoles de Tenay, d'Arandas et du centre social de Saint Rambert en Bugey. En juillet 2011, une exposition collective avait également été organisée au

château de Champdor Hauteville pour faire connaître le travail des artistes de L'association pendant la saison touristique. Enfin, à l'occasion des journées du Patrimoine, chaque mois de septembre, depuis plusieurs années, l'association U66 invite le public au lavoir d'Argis pour des expositions ou des installations faisant dialoguer création contemporaine et Patrimoine Industriel.

Cette année encore, U66 a respecté ce rendez-vous avec une installation de Cornelia Marin.

U66 participe également chaque fois que possible aux journées «ouverture des ateliers d'artistes» organisés par la MAPRAA (Maison des Artistes Plasticiens de RHÔNE ALPES AUVERGNE). Notre association s'efforce donc de faire



connaître de façon dynamique le travail des artistes qui créent dans les ateliers de l'usine du Villars: les sculpteurs Marco Gazelli et Michael Chapmann (Kitzlen), les peintres Cornelia Marin, Cédric Puvillan, Christian Moreteau et Robert Chausse. Cette année encore, U66 a été choisie par la Biennale de Lyon dans le cadre du parcours RÉSONANCE en Auvergne-Rhône-Alpes ; le Thème "Mondes Flottants" proposé par la commissaire Emma Lavigne a inspiré aux artistes Cornelia Marin et Robert Chausse plusieurs installations visibles dans le parc et aux fenêtres de la façade de l'usine ainsi qu'au lavoir d'Argis (en parallèle avec une exposition de photographies du Monde industriel disparu de la SCHAPPE prêtée par la mairie d'Argis).

Ces installations ont quelque peu intrigué et attiré les regards et les commentaires des habitants et des automobilistes de passage dans la vallée ainsi que des promeneurs du lavoir, ce qui prouve que l'Art Contemporain continue à questionner et à étonner le public et c'est tant mieux !

Voir photo : "Mondes flottants aux quatre vents", "Colorfull Factory" et le "Petit Monde flottant du lavoir".

Enfin, notre association a voulu affirmer cette année encore sa vocation de lieu de production artistique en faisant l'acquisition en commun d'un four de poterie qui pourra à terme être utilisé par chacun des artistes présents. Nous profitons également de cet article pour informer les lecteurs qu'il y a encore trois ateliers libres. (Informations complémentaires et candidatures à proposer par mail en écrivant à : ateliersu66@aol.com).

Robert CHAUSSE - Association U66
le Villars - 01230 ARGIS

LA BOULE TENAYSIENNE

La Boule Tenaysienne organise 2 concours par an :

- Challenge Joly au mois de juillet - Concours Petit Bugiste au mois de septembre

Lors du but d'honneur du 7 octobre, 1mn de silence a été observée, suite au décès de notre ami Alain, longtemps licencié à Tenay. Trois quadrettes étaient présentes au Fédéral à St Denis les Bourg.

La Boule Tenaysienne organise deux manifestations qui connaissent un vif succès :

- Une vente de choucroute pour l'ouverture de la pêche au mois de mars - Une vente de poulets cuits à la broche, le week-end de Pentecôte.

Le nombre de licenciés reste stable.

Remerciements à tous les bénévoles qui participent au bon déroulement des manifestations, concours et entretien du Clos.

UNION MUSICALE DE L'ALBARINE

L'année musicale 2016-2017 a été très satisfaisante avec un programme riche et plusieurs rendez-vous à Tenay, la Sainte Cécile le 26 novembre, le concert de cordes et guitare le 12 mars, le concert de printemps le 3 juin, la fête de la musique le 24 juin, le défilé du 14 juillet et la vente de galettes le 30 septembre. A chaque fois, nous constatons que le public répond présent.

Cette activité intense tient en partie au dynamisme de ses membres, musiciens et choristes, tous bénévoles, à leur engagement et à leur volonté de donner des moments de musique au public. Cette dynamique perdure dans le temps grâce à l'ambiance qui règne au sein de l'association et à la force de tout un groupe.

D'une manière générale, les objectifs 2017 sont atteints, à commencer par la stabilisation et la consolidation du groupe chorale, et c'est désormais autour de notre chef de chœur Isabelle Joud que la formation a le plaisir de se retrouver. L'orchestre d'Harmonie quant à lui, maintient son effectif et s'efforce de diversifier et renouveler son répertoire. On espère que la prestation lors du concert de printemps de juin a tenu toutes ses promesses. A cette occasion, les spectateurs ont pu constater que plusieurs morceaux étaient interprétés par les deux ensembles et que le rendu scénique était amélioré.

Pour ce qui concerne l'école de musique, cette section absorbe toujours une partie de notre énergie et continue de

nous préoccuper. Avec un effectif en constante diminution ces dernières années, l'incompréhension commençait à laisser place à la résignation. Malgré toutes ces désillusions, nous n'avons pas souhaité supprimer ce service à la population de la Vallée.

Beaucoup d'efforts ont été fournis et l'année 2017-2018 devrait être meilleure avec un effectif en légère augmentation avec surtout, quelques demandes pour les cuivres qui nous motivent et nous rassurent sur le fait les instruments à vent ne sont pas encore totalement démodés.

L'année 2017-2018 sera la suite de ce qui a été lancé ces dernières années, avec quelques perspectives intéressantes à tester, sur la préparation de répertoires spécifiques pour chaque type d'animation par exemple.

Si vous aimez chanter ou que vous pratiquez déjà un instrument, l'Union Musicale vous accueille.

Chorale : répétition le mercredi de 18h15 à 19h45 à Saint Rambert

Harmonie : répétition le vendredi de 20h30 à 22h30 à Saint Rambert

Au plaisir de vous retrouver à Tenay, le 11 mars 2018 pour le concert de prestige ou le 2 juin 2018 pour le concert de printemps

Salutations musicales
Le Président, Vincent ALLARD



SKI CLUB VALLÉE DE L'ALBARINE

Le ski club Vallée de l'Albarine a été créé en 1969.

Il fêtera donc ses 50 ans en 2019.

Son siège social est à Argis.

Le club regroupe toutes les communes de la vallée, mais il est ouvert à tout le monde.

Il propose des sorties en bus au départ de Torcieu puis St Rambert, Argis et Tenay de mi-décembre à mi-avril à raison d'une sortie tous les quinze jours, dans les plus grandes stations des Alpes.

Le cout d'une sortie transport + forfait s'élevait à 40 € pour les adultes adhérents et 30 € pour les jeunes de moins de 18 ans adhérents et accompagnés par un adulte adhérent pour la dernière saison.

C'est moins cher qu'un forfait seul en station.

Son président: Gérard GUILLERMET 06 72 05 73 55 - Trésorière: Annie Catherine Collet - Secrétaire: Sylviane COSTANTINI

Tel. du club : 06 79 28 85 47 ce numéro est disponible de novembre à mai (pendant la saison de ski et sa préparation)

Renseignements Office du Tourisme - Maison de Pays à St-Rambert-en-Bugey



LA PETITE CHRONIQUE

15 JANVIER 1920 : Jean QUINSON – Maire

- Emploi de la donation WARNERY (50 000 Frs)
 - . 10 000 Frs de rentes à l'Etat dont les intérêts seront employés aux livrets de Caisse d'Epargne pour les admis au Certificat d'Etude Primaire.
 - . 40 000 Frs en rentes à l'Etat dont les intérêts seront affectés ultérieurement.
- Fixation des redevances 1920 pour les 6 lots des carrières de la Violette
- Fixation des redevances pour les cailloux et les graviers du Tir : 1 Frs le m³
- Nouveaux tarifs des inhumations à la demande de PERSICO Frères, successeurs de BURON-GELSO
 - . mort-nés 1 mètre 10 et 12 Frs
 - . enfants de 1 à 5 ans 1.50 m 14 Frs
 - . enfants de 6 à 13 ans 1.70 m 18 Frs
 - . adultes 2 m 28 Frs
 - . concessions 2.50 m 34 Frs
 - . transfert d'un corps en concession 45 Frs
- Ajournement de l'adjudication des immondices, la S.I.S. assurant le service depuis le début de la guerre.
- Ajournement de l'amodiation des droits de place, les marchés n'ayant pas repris toute leur importance ; proposition à M. GENAND, placier, de ne lui réclamer que le tiers des droits au lieu de la moitié.
- Vote de 150 Frs de subvention pour la ligne d'autobus TENAY-HAUTEVILLE.
- Renouvellement du bail du presbytère : à partir du 1^{er} janvier 1920 pour 12 ans à 150 Frs par an (augmentation de 50 %).
- Décision d'augmenter l'indemnité du Sieur DUCHÊNE pour l'entretien de l'horloge : 200 Frs au lieu de 100 Frs par an.
- Indemnité de logement à l'instituteur GUIRAND ET à Mme DERRIAZ institutrice (265 Frs au lieu de 120 Frs).

1^{ER} MARS 1920 : Jean QUINSON – Maire

- Confirmation de l'emploi du don WARNERY : 10 000 Frs en rentes 5 % affectés aux livrets de Caisse d'Epargne pour le Certificat d'Etude Primaire ; 40 000 Frs versés au 5^{ème} emprunt Défense Nationale sans affectation spéciale.

24 AVRIL 1920 : Jean QUINSON – Maire

- Ajournement de la réfection de la digue de la Violette jusqu'à la régularisation de la cession gratuite du terrain faite par M. MONDON.
- Projet de réparations à l'Ecole de Malix, au glacis rue l'Abbé, aux escaliers et à la rue Genod.
- Autorisation donnée à la Société d'Eclairage d'augmenter ses tarifs de 25 % à condition d'établir la ligne d'alimentation de Malix et du Chanay avant 1 an ; acceptation de prolonger le contrat après 1926.
- Augmentation de 600 à 700 Frs de l'allocation annuelle du Juge de Paix à condition que les audiences à Tenay aient lieu les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois.
- Maintien de la subvention à la ligne d'autobus TENAY-HAUTEVILLE : 150 Frs pour une période de 5 ans.

- M. BERTHIER, balayeur des écoles, ne donnant pas satisfaction et réclamant un salaire annuel de 1 600 Frs au lieu de 800 Frs, décision de confier le balayage à M. GENAND au salaire de 1 200 Frs.
- Décision de réunion en un seul le service des immondices et le monopole des inhumations (transport, fosses et entretien du cimetière).
- Versement de la subvention d'Etat de 118.95 Frs à la Caisse des retraites des Sapeurs-Pompiers.
- Décision de porter de 3 900 Frs à 7 800 Frs l'abonnement des bouchers-charcutiers aux abattoirs ; à traiter avec les intéressés pour un nouveau bail.

23 JUILLET 1920 : Jean QUINSON – Maire

- A la suite du percement du tunnel de Malix (tramway) des glissements de terrain sont à prévoir ; demande au service de contrôle de prendre les mesures nécessaires pour rétablir l'assiette du chemin V.O. N°1 (MALIX-CHALEY) pour éviter l'obstruction de ce chemin et de la R.D.21 (route départementale TENAY-HAUTEVILLE).
- Décision d'acquérir de Mme Vve PELISSIER 0.80 m² de son trottoir mais de ne pas lui céder un terrain de 3,425 m² où elle pourrait à titre précaire y construire un trottoir.
- Aide aux vieillards : admission de Ph. BERTHIER 72 ans.
- Aide aux familles nombreuses : admission de Jh. MASSET (4 enfants), J.P. MAILLET (4 enfants).
- Aide aux femmes en couches : pour Mmes MAILLET, AUBEUX, MORRIER, COCHAUD, ALLARD, GENAND, QUICOT, DEBESSE, REVERDY, Vve BONTEMPS, LEMPEREUR, DUPRESSY, CARDOT, FOURNIER.

20 AOÛT 1920 : Jean QUINSON – Maire

- Acceptation du nouveau tarif des concessions d'eau (non changé depuis 1895) : augmentation de 60 % :
 - . 1 m³ par jour : 40 Frs par an
 - . 8 m³ par jour : 187.20 Frs par an
 - . 64 m³ par jour : 891.20 Frs par an
- Acceptation du nouveau tarif du poids public (inchangé depuis 1898)
 - . de 0 à 200 kg : 0.50 Frs
 - . de 200 à 1 000 kg : 1 Frs
 - . de 1 000 kg à plus : 2 Frs
- Nouveau tarifs des droits de place (inchangé depuis 1911)
 - . étalages des marchés : 0.50 Frs le m² (foires : 1 Frs)
 - . forains et cirques : 1 Frs et 3 Frs le m²

28 NOVEMBRE 1920 : - Elections des délégués pour les élections sénatoriales du 9 janvier 1921.

- élus : QUINSON, J.V. ALLARD, FRANÇON, L. LECLERC, J.B. ALLARD, VUILLERMET, CHEVROLAT, I. DUPONT, C. ALLARD, TRUFFET, P. DUPONT.
- M. PORTERET avait demandé l'élection à la proportionnelle ; après le 1^{er} tour 4 conseillers ont quitté la salle : PORTERET, RECAMIER, REVILLON, DOREIL.

DE L'HISTOIRE TENAYSIENNE

23 DÉCEMBRE 1920 : Jean QUINSON – Maire

- Vœu pour que l'école d'agriculture soit créée à BELLEY ou dans sa région.
- Avis favorable pour l'organisation d'une inspection médicale aux écoles et vote d'un crédit de 100 Frs indicatif.
- Taxe municipale sur les chiens (lois du 22 mai 1855 et du 31 juillet 1920) :
 - . chiens d'agrément : 20 Frs
 - . chiens de chasse : 10 Frs
 - . chiens de garde : 5 Frs
- Avis favorable pour le marrainage des 3 000 communes dévastées (par la guerre) non encore pourvues (pour l'Ain 16 communes des Ardennes).
- Acceptation de l'offre de l'Union Musicale sur ses recettes de cinéma (500 Frs pour 1920) ; pour les années suivantes application des taxes sur les spectacles (loi du 25 juin 1920).
- Approbation des décisions du Comité pour l'érection du Monument aux Morts de la guerre ; emplacement, croquis de l'architecte THOUBILLON de LYON, devis de 33 000 Frs couvert par le produit des souscriptions.

06 MAI 1921 : Jean QUINSON – Maire

- Décision de conclure un marché de gré à gré pour l'érection du Monument aux Morts.
- Vote d'une subvention annuelle de 120 Frs pendant 10 ans pour la ligne d'autobus TENAY-HAUTEVILLE (2 voyages aller et retour).
- Décision de céder gratuitement la concession perpétuelle au cimetière pour la sépulture des morts pour la France dont le transfert des restes est à la charge de l'Etat (15 retours prévus).
- Acceptation d'un legs (1 000 Frs) de Mme A. E. DAVID (décédée à TENAY LE 11 AVRIL 1921) pour le Bureau de Bienfaisance.

29 JUILLET 1921 : Jean QUINSON – Maire

- 3 636 habitants à TENAY.
- Etude par la Commune des travaux de l'agrandissement de l'école des filles (actuelle Ecole Maternelle).
- Vote de 500 Frs pour achat de livres en vue de la création d'une bibliothèque scolaire.
- Contrat passé avec la Société d'Eclairage concernant les communes de ST-RAMBERT, ARGIS, TENAY.
- Vote de 3 384.20 Frs pour régler le mémoire ANCIAN-RAVIX : travaux de consolidation d'un rocher rue de la Gare : demande de subvention au département.
- Demande pour le goudronnage de la rue de la Gare ; avis de voter la dépense : 7 000 Frs.

22 DÉCEMBRE 1921 : Jean QUINSON – Maire

- Fixation des honoraires 7 % dus à M THOUBILLON, architecte du Monument aux Morts.
- Demande d'indemnité (30 Frs) au P.L.M. pour incendie forestier sur 47 ares après le passage d'un train le 14 octobre 1921.
- Vote de 201.14 Frs pour régler le supplément du

goudronnage de la rue de la Gare.

- Vœu pour que les tribunaux d'arrondissement ne soient pas supprimés.
- Abandon du projet de surélévation d'un étage de l'Ecole-Mairie ; recherche d'une autre solution et projet de pourparlers pour l'achat de l'Institution St Joseph.
- Projet d'acquisition de terrains au Genod (granges incendiées) en vue d'allonger la rue Ronchaud ; terrains évalués à 20 Frs le m².
- Allocation de 20 Frs par mois à Mme TARDY, institutrice, pour logement en ville.

20 AVRIL 1922 : Jean QUINSON – Maire

- Approbation de la concession de 30 ans pour distribution de l'énergie par la Société Electrique de St Rambert et Tenay.
- Vote d'un crédit de 3 872 Frs pour l'acquisition de terrains au Genod (granges incendiées) en vue percement de la rue Ronchaud.
- Décision de ne pas adhérer à l'organisation de l'inspection médicale aux écoles.
- Décision d'établir un devis modificatif pour l'érection du Monument aux Morts ; les souscriptions et le crédit communal de 10 000 Frs étant suffisants pour l'augmentation du prix.
- Autorisation donnée à l'institutrice du Chanay de commencer les classes à 9h.

30 NOVEMBRE 1922 : Jean QUINSON – Maire

- Acceptation de la suppression d'un poste d'instituteur, les effectifs scolaires de garçons étant de 125 (207 en 1914).
- Indemnité de logement de Madame PONSON, institutrice, non logée à l'école : 360 Frs.
- Allocation de 200 Frs à Madame RONCHET, directrice de la Maternelle, pour achat de jouets.
- Avis favorable pour pose d'un panneau publicitaire sur l'urinoir Place du Pont accordé à M. CHAMPEY, photographe ; redevance annuelle : 25 Frs.
- Distribution de secours en argent aux indigents le 1er janvier pour 31 personnes.

15 FÉVRIER 1923 : Jean QUINSON – Maire

- Approbation des promesses de vente de M. LARMARAUD et de A. DUPONT pour achat de terrains en vue de la construction du réservoir d'eau de Courtioux.
- Avis défavorable sur le projet d'égouts d'HAUTEVILLE tel qu'il est conçu ; la fosse septique collectrice se déversant en amont de la chute de Charabotte, le filtrage des eaux sera insuffisant et dangereux pour les sources d'eau potable de TENAY et pour la rivière ; demande de modification à la Préfecture.

24 FÉVRIER 1923 : Jean QUINSON – Maire

- Avis unanime des conseillers (votant par lettre, sans réunion) pour la nouvelle appellation "TENAY-HAUTEVILLE" de la gare P.L.M. (Paris-Lyon-Marseille) de TENAY.

(à suivre...)

BOULANGERIE



Le commerce de boulangerie avait fermé ses portes durant plusieurs années et c'est avec plaisir que la Commune a accueilli en avril 2012, Alain et Nelly FIOLET dans un nouveau local réaménagé pour la circonstance. Après plus de 5 ans passés à Tenay, ils aspirent à une retraite bien méritée et ont vendu leur fonds de commerce à Franck et Florence DEVOLDERE qui après quelques travaux, ont réouvert la boulangerie fin novembre sous la nouvelle enseigne "LE HERISSON GOURMAND". Nous leur souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans leur

OHMS SERVICES ELECTRICITE



Après plus de 15 ans dans les diagnostics énergétiques et électriques, Sébastien ROMAND a choisi d'approfondir son domaine de prédilection. Après une formation et un stage, il a créé son entreprise OHMS SERVICES ELECTRICITE à Tenay. Depuis septembre, il est à votre écoute et à votre service pour mener à bien l'aménagement, la rénovation ou la mise en conformité de vos installations électriques. Il saura vous proposer des produits de qualité, adaptés à votre demande, un travail soigné et garanti.

Dépannage 7 jours/7. N'hésitez pas à le contacter, les devis sont gratuits !

OHMS SERVICES ELECTRICITE Sébastien ROMAND
4, Impasse le Courtieux 01230 Tenay - 06 51 19 01 82

FORMALITES ADMINISTRATIVES

CE QUI A CHANGÉ EN 2017

URBANISME :

Depuis le 1^{er} juillet 2017, une partie des autorisations d'urbanisme sont instruites par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain en lieu et place de la DDT .

(Les permis de construire, les autorisations préalables de travaux taxables, les certificats d'urbanisme opérationnels). Les autres demandes sont instruites en Mairie. Merci de consulter la Mairie en préalable à vos projets de construction, extension, clôtures, modification de façade, etc

De plus, si vous avez un projet et si vous souhaitez vérifier sa conformité par rapport au règlement d'urbanisme, le PLU est désormais consultable sur le site Géoportail

ETAT-CIVIL : Depuis le 1^{er} novembre 2017, les Tribunaux ne sont plus compétents pour enregistrer les PACS (PACTE CIVIL DE SOLIDARITE). Cette gestion revient désormais aux mairies et aux notaires.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT : Les demandes ne sont plus recevables à la Mairie de Tenay depuis mars 2017. Vous devez vous adresser dans n'importe quelle mairie dotée d'un dispositif à savoir pour les plus proches : AMBERIEU, BELLEY ou HAUTEVILLE.

CARTES GRISES : Pour les formalités d'obtention de ce document ou pour un changement d'adresse, tout se fait désormais sur Internet. Il en est de même pour les duplicatas de permis de conduire et les certificats de cession de véhicules. (site : service-public.fr ou www.ain.gouv.fr)

ET CE QUI VA SE PASSER EN 2018 ...

Le recensement de la population a lieu tous les 5 ans. Il se déroulera donc à Tenay du 18 janvier 2018 au 17 février 2018.

Les 3 agents recenseurs qui réaliseront l'enquête auprès des habitants sont Laïla OUHIBI, Aimée CHATARD, Georges CHARVET. Réservez-leur un bon accueil.



RENSEIGNEMENTS UTILES

SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi – mardi – jeudi de 8 h 30 à 12 h

Mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h 30 à 17 h.

Fermé le samedi.

Tel : 04 74 36 40 66 – Fax 04 74 36 48 64

Adresse Mail : mairie.tenay@wanadoo.fr

SITE INTERNET

Le nouveau site est en service depuis fin septembre.

Voici le lien pour y accéder : www.communedetenay.fr

PERMANENCES DU MAIRE

Tous les matins de 10 h à midi et sur rendez-vous le samedi matin. En dehors de ces horaires, les adjoints sont à votre disposition.

PERMANENCES DES ASSISTANTES SOCIALES

Le vendredi matin sur rendez-vous pris au préalable au 04 74 34 06 55 au Centre Social d'Ambérieu.

RECENSEMENT MILITAIRE

Nous rappelons aux jeunes ayant la nationalité française que dès leur 16^{ème} anniversaire, ils doivent se rendre en Mairie munis du livret de famille de leurs parents afin de se faire recenser.

LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales pour les nouveaux habitants ne sont pas automatiques. Pensez à venir vous inscrire en Mairie avant le 29 décembre. Vous munir de votre carte d'identité ou livret de famille et justificatif de domicile.

LES RESTOS DU CŒUR

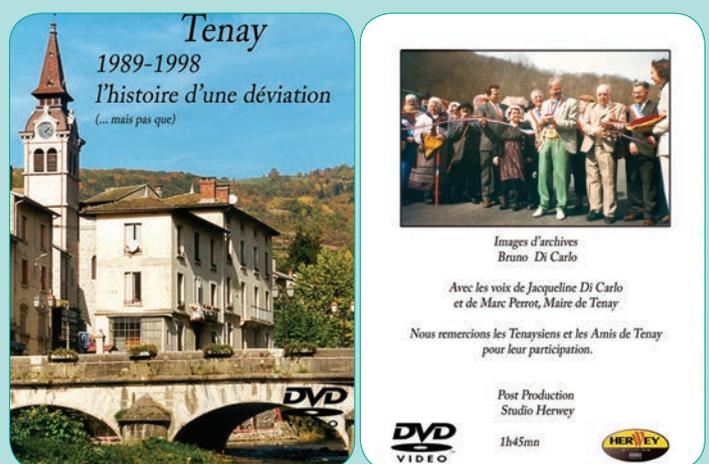
La campagne est ouverte depuis le 21 novembre. Une distribution a lieu tous les mardis après-midi de 14 h 30 à 15 h 30. Pour pouvoir en bénéficier, se renseigner au 04 74 36 53 80 ou par mail ad01.tenay@restosducoeur.org

AGENCE BANCAIRE

La Banque Postale (Résidence Sallier) ouverte le matin de 9 h à 11 h 30 du lundi au samedi.

TRI SÉLECTIF : NOUVEAUTÉ

A noter que l'association HUMANA a installé un container de collecte de vêtements et chaussures usagés sur la Place de la Mairie. Ceux-ci seront triés et recyclés.



DVD : 1989-1998 : L'HISTOIRE D'UNE DEVIATION (mais pas que)

Vingt ans après l'ouverture de la déviation, la Commune a tenu à célébrer l'évènement en exhumant - avec l'aimable autorisation de Jacqueline Di Carlo - les huit heures d'archives filmées par son mari Bruno et nous l'en remercions vivement.

Comme les premières images filmées remontent à 1989, c'est quasiment un retour en arrière de près de 30 ans que la Commune met à la disposition des Tenaysiens et des amis de Tenay.

Le fil conducteur est la construction de la déviation avec les travaux de démolition qui s'y rattachent – mais pas que - puisque vous assisterez également à des défilés, des inaugurations, la visite de personnalités et d'autres séquences encore !

Vous pouvez vous procurer ce DVD d'une heure cinquante au prix de 10 euros. Renseignez-vous en Mairie.

Le Maire adresse aussi ses remerciements à M. CAUQUY du Studio HERWEY de Bourg-en-Bresse pour sa collaboration très professionnelle et très sympathique.



JEAN LUSCIANA

Notre camarade Jean nous a quittés ! Né le 11 Mai 1928 à Tenay, il avait à 17 ans intégré le maquis et plus précisément le groupe de Richemond où son père l'avait rejoint plus tard.

Au sommet du col se dresse une stèle où sont inscrits les noms de ses camarades morts pour notre liberté. Souvent, il amenait notre drapeau en ces lieux lors des commémorations annuelles dédiées à la mémoire de ces braves. Après cet épisode, comme beaucoup de maquisards, il avait suivi la 1^{ère} Armée du Général de LATTRE et pris un engagement pour la durée de la guerre. Il fait alors la Campagne d'Italie, puis l'Indochine. Rendu à la vie civile, il a fait carrière dans la restauration à Hauteville-Lompnes et à Lyon. A la retraite, il avait adhéré à la section des Anciens Combattants de Tenay-Argis-Chaley en 1987 et occupé le poste de trésorier-adjoint, puis de 1994 à 1999 celui de Porte-drapeau suppléant. En 2000, il devenait Porte-drapeau titulaire et obtenait en 2002 de l'Office National des Anciens Combattants le diplôme officiel de Porte-drapeau. Le 15 avril 2011, au Congrès Départemental de Vonnas, il recevait la médaille de bronze de l'Union Fédérale en récompense de ses services. Pour la période militaire, Jean, a obtenu : la Médaille Militaire, la Croix de Guerre 39-45 avec citation, la Croix du Combattant Volontaire 39-45 et Indochine, la Croix du Combattant, et plusieurs médailles commémoratives.

Maintenant Jeannot repose enfin en paix.

MARIE-ANGE GUY

Marie-Ange est entrée à l'Albarine, l'ancienne maison de retraite fin 1979 en tant qu'agent des services hospitaliers contractuel. Elle a été titularisée ASH en 1981. Elle est fidèle à notre Maison de Retraite depuis 37 ans. En 1987 elle a suivi la formation d'aide-soignante à Hauteville et obtenu son diplôme. Très attirée par l'animation elle est devenue en 2010 l'animatrice diplômée de la Maison à Soie. C'est une fonction qu'elle assume avec beaucoup de cœur, totalement investie dans cette mission. Elle est aussi membre du conseil d'administration de l'EHPAD en tant que représentant du personnel depuis 2015. C'est le député Damien ABAD qui lui a remis la médaille d'honneur de TENAY.

PATRICK CRETINON

Directeur de quatre EHPAD (maisons de retraite) à savoir St-Vulbas, Ambérieu-en-Bugey, Pont-d'Ain et Tenay, M. Patrick CRETINON est à la base un infirmier. Après des études de droit et après avoir suivi l'école de cadre du CHS du Vinatier à Lyon. Il devient cadre de santé puis cadre supérieur de santé. En 2000/2002 après un cursus universitaire en formation continue il obtient un diplôme d'ingénieur maître en management des structures de santé. M. CRETINON, dans cette fonction complexe de direction à 4 établissements, a montré toutes ses compétences professionnelles mais aussi toutes ses qualités humaines avec un contact agréable teinté d'un humour bienvenu en toute circonstance.

Le Maire en le distinguant par la médaille d'honneur de TENAY tenait à le remercier pour le bon travail effectué au service de la Maison à Soie et à lui souhaiter une bonne retraite, ainsi qu'à son épouse Martine. C'est Mme PREVEIRAULT, Sous-Préfète à Belley qui lui a remis la médaille.

CHRISTIAN GRIGIS

Christian est le fils d'Arthur GRIGIS notre ancien garde-champêtre. Il a fréquenté le lycée professionnel d'Ambérieu, option mécanique générale. Après divers emplois (à la SCHAPPE, l'entreprise PERSICO puis SICALAIT) il est embauché par la Commune en tant que garde-champêtre en 1989 après un examen d'aptitude. En 2000, après l'obtention du permis de conduire transport en commun, il devient le chauffeur du mini-car scolaire. Puis il se voit confier l'encadrement des services techniques.

Il a su s'adapter à de multiples tâches : gestion du cadastre, du cimetière, préparation des cérémonies, des bureaux de vote...

Il a également été très engagé au niveau associatif dans le domaine sportif, au basket notamment, à l'entraînement des jeunes.

C'est Mme Annie MEURIAUX, Conseillère Départementale, qui lui a remis la médaille d'honneur de la Commune.



CHRISTIAN GRIGIS
ET MME MEURIAUX



MARIE-ANGE GUY ET M. ABAD



JEAN LUSCIANA



PATRICK CRETINON
ET MME LA SOUS-PREFETE



La passerelle